

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
 Direction générale de la Pêche

**Etude régionale à caractère socio-économique
 dans le secteur de la pêche**

FRANCE

Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine

CONTRACTANT PRINCIPAL

COFREPÊCHE

165, rue Jean-Jacques Rousseau
 F - 92130 Issy-les-Moulineaux

CONTRACTANTS ASSOCIÉS

ITHAQUE - F - Paris

IBS - Infos Bretagne Service - F - Quimper

*IFREMER - Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
 F- Brest, Lorient, Nantes, Arcachon*

*CNRS-URA 904 - Unité de Recherche associée 904 du CNRS,
 Dynamique et gestion des espaces littoraux -F - Nantes*

PRINCIPAUX AUTEURS

Rémi DEBEAUVAIS

Marc ANDRO

Régis HELAND

Claude VAUCLARE

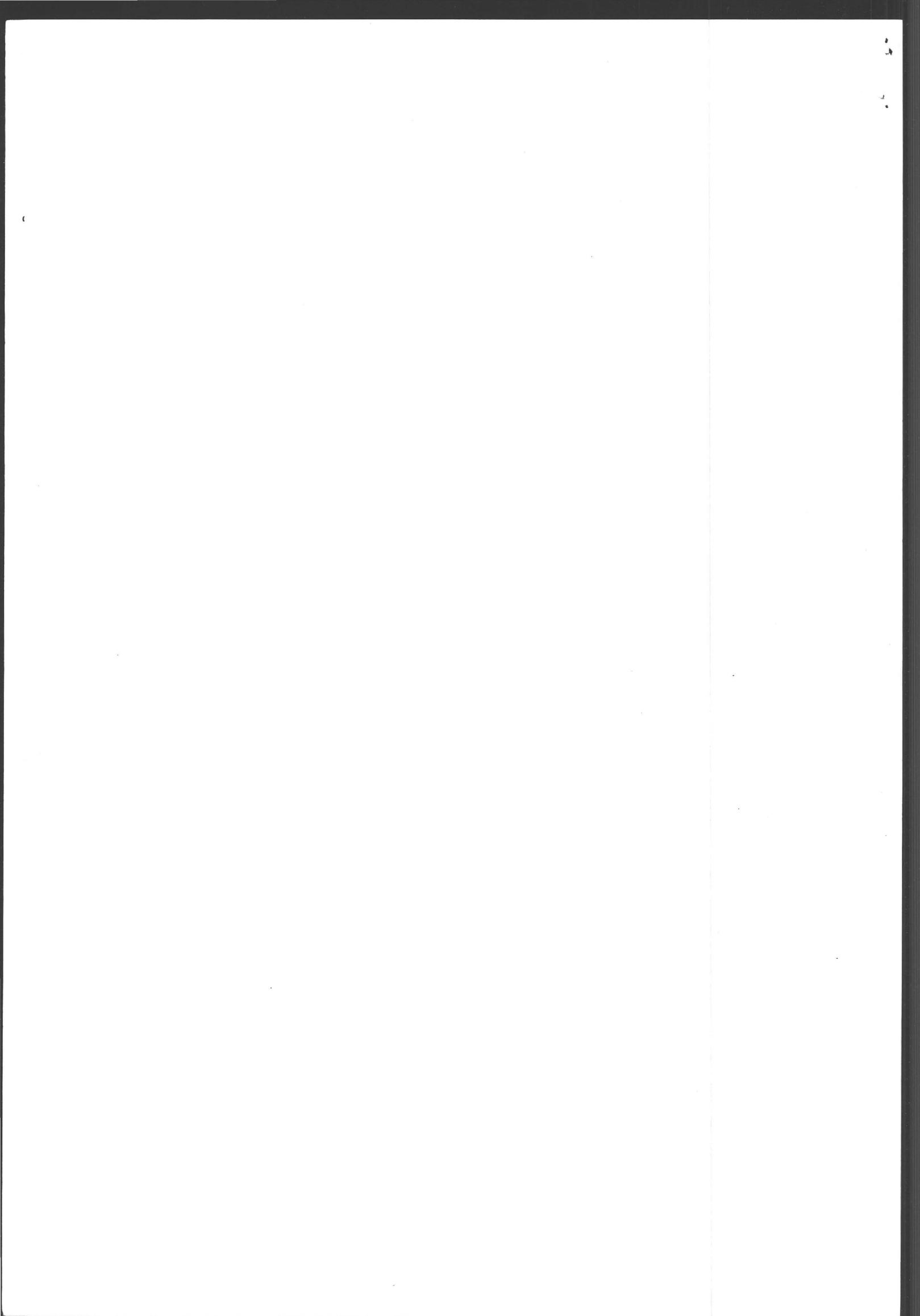
Benoît CAILLART

Gildas BOREL

Marie-Hélène GOUIFFÈS

Le présent document a été établi pour l'usage interne des services de la Commission des Communautés européennes. Il est mis à la disposition du public, mais il ne peut être considéré comme constituant une prise de position officielle de la Commission et en aucun cas il ne préjuge de l'opinion future de la Commission dans ce domaine. Ni la Commission, ni ses contractants, ni aucune personne agissant en leur nom, ne garantissent l'exactitude et le caractère exhaustif des informations contenues dans ce document et n'assument aucune responsabilité pour l'usage qui pourrait en être fait.

hb/11.3330



ABSTRACT

La région étudiée couvre le littoral français de la Bretagne à la frontière espagnole. Cet ensemble halieutique représente entre les 2/3 et les 3/4 de la pêche française, qui joue un rôle charnière entre le Sud et le Nord de l'Europe.

11 zones ont été définies qui correspondent à des ensembles cohérents sur le plan halieutique et administratifs : Ille & Vilaine, Côtes d'Armor, Nord Finistère, Cornouaille, Lorient, Golfe du Morbihan, Loire Atlantique, Vendée, Charente Maritime, Gironde, Pays Basque.

Les zones d'emploi littorales (unités définies par l'Insee) servent de cadre pour caractériser le contexte économique et social de chacune des zones est constitué par la - ou les - zone(s) d'emploi littorale(s) dans laquelle elle s'inscrit.

Le système halieutique de la Région est d'abord analysé dans ses différentes composantes : flotte, production ressources, emploi, aquaculture, mareyage, transformation, et infrastructure (Chapitre 1).

L'impact potentiel de la PCP sur la Région est ensuite analysé à partir d'hypothèses formulées concernant la politique structurelle, les quotas, l'ouverture des marchés, et la mise aux normes sanitaires des infrastructures (Chapitre 2).

Le système halieutique des 11 zones d'étude est replacé dans son contexte économique et social (Chapitre 3).

La conclusion présente et commente les taux de dépendance relative calculés en terme économique (valeur ajoutée de la filière/PIB de la zone), et social (emplois de la filière/population active de la zone).

Il ressort de cette analyse que :

- . deux zones ont un fort taux de dépendance : la Cornouaille (11% en terme d'emploi) et la Vendée (8%),
- . trois zones ont un taux de dépendance est compris entre 4 et 5% : la Charente, Lorient et Saint Malo.
- . Les sept autres zones présentent des taux de dépendance relative compris entre 1% et 2,5%.
- . Les cinq zones dont le taux de dépendance est le plus élevé : Cornouaille, Vendée, Charente, Lorient, Saint Malo présentent également des contextes économiques plutôt défavorables.

A B S T R A C T

This study covers the French coast from Brittany to the Spanish frontier. This fishing region, which plays a pivotal role between southern and northern Europe, represents between two-thirds and three-quarters of French fisheries.

Eleven areas have been identified which consist of coherent units from a fishing and administrative viewpoint: Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor, Nord Finistère, Cornouaille, Lorient, Golfe du Morbihan, Loire Atlantique, Vendée, Charente Maritime, Gironde, Pays Basque.

The coastal employment areas (units defined at national level by Insee (the National Economic Studies and Statistical Institute)) provide a framework for identifying the typical economic and social context of each of the areas examined.

Fisheries in the Region are examined firstly in terms of their various components: fleet, production resources, employment, aquaculture, the wholesale trade, processing and infrastructure (Chapter 1).

The possible impact of the CFP on the Region is then studied on the basis of assumptions made regarding structural policy, quotas, the opening up of markets and the raising of infrastructure hygiene standards (Chapter 2).

Fisheries in the eleven study areas are again set in their economic and social context (Chapter 3).

Finally, there is a description of, and comments on, the rates of relative dependency calculated in economic (added value of the sector/GDP for the area) and social (jobs in the sector/working population in the area) terms.

The study shows that:

- . in two areas there is a high rate of dependency: Cornouaille (11% of jobs) and Vendée (8%);
- . three areas have a dependency rate of between 4 and 5%: Charente, Lorient and Saint-Malo.
- . The other seven areas have relative dependency rates of between 1% and 2.5%.
- . The five areas with the highest dependency rates are Cornouaille, Vendée, Charente, Lorient, Saint-Malo which are also those in a less favourable economic situation.

SOMMAIRE

Présentation générale de la Région F2.....	1
CHAPITRE 1 : LE SYSTEME HALIEUTIQUE DE LA REGION F2	5
1 - LA FLOTTE	
1.1 <i>L'analyse de la Région dans son ensemble</i>	
1.2 <i>Analyse de l'évolution des flottilles par zones</i>	
2 - LA PRODUCTION ET LA RESSOURCE.....	12
2.1 <i>La production de F2</i>	
2.2 <i>L'analyse par zones</i>	
2.3 <i>les débarquements par espèces</i>	
2.4 <i>La situation de la ressource.</i>	
3 - L'EMPLOI	22
3.1 <i>L'emploi en mer</i>	
3.2 <i>L'emploi à terre</i>	
4 - L'AQUACULTURE.....	31
5 - LE MAREYAGE	33
6 - L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION	35
6.1 <i>La conserve</i>	
6.2 <i>La fumaison de poisson</i>	
6.3 <i>la surgélation</i>	
6.4 <i>les autres activités à base de produits de la mer</i>	
7 - LES INFRASTRUCTURES	40
CHAPITRE 2 - LA SENSIBILITE DE LA REGION A LA PCP	41
1. <i>les TACs & quotas</i>	
2. <i>L'ouverture à la concurrence internationale</i>	
3. <i>La mise aux normes communautaires des infrastructures de commercialisation</i>	
CHAPITRE 3 : LES ZONES DE LA REGION F2	
Ille & Vilaine.....	45
Côtes d'Armor	47
Nord Finistère.....	49
Cornouaille	51
Lorient	53
Golfe du Morbihan	55
Loire Atlantique	57
Vendée	59
Charente maritime.....	61
Gironde.....	63
Pays Basque	64
CONCLUSION GENERALE.....	67
1 - la dépendance relative des zones	
2. diagnostic général sur les zones : approche comparative	

PRESENTATION GENERALE DE LA REGION

La Région F2 s'étend de la Bretagne à la frontière espagnole.

Elle constitue un ensemble très vaste puisqu'elle couvre 4 régions-programme, 11 départements et 22 Quartiers des Affaires Maritimes. Sur le plan maritime, elle apparaît comme une région de tout premier ordre puisqu'elle représente :

- les 2/3 des côtes françaises et l'intégralité de la façade Atlantique.
- entre les 2/3 et les 3/4 de la pêche et de l'aquaculture française selon les critères adoptés : les 2/3 des marins embarqués, 62% de la production en valeur et 66% en tonnage, 85 % de la flottille de pêche hauturière française. Tous les types de pêche et toutes les activités halieutiques y sont représentés.

Sa situation géographique, entre la Manche au nord et le golfe de Gascogne au sud, place cette région dans une position charnière du point de vue européen : au plan de la pêche, c'est en effet la seule région qui fait concrètement le lien entre l'Europe du Nord et l'Europe de Sud. Elle partage de fait ses zones de pêche avec le Royaume Uni d'une part (Manche Est, Ouest Ecosse, Cornouaille, mer d'Irlande,...) et l'Espagne d'autre part, dans le golfe de Gascogne. Elle subit également l'attraction très forte du marché espagnol des produits de la mer. C'est donc une région véritablement européenne, où tous les volets de la Politique Commune des Pêches ont eu une incidence forte.

11 zones d'études ont été définies pour la Région F2. Ce zonage a été élaboré à partir des critères suivants :

- **la cohérence du secteur pêche** ; l'unité des zones peut être fondée sur un ou plusieurs pôles portuaires ayant des activités halieutiques communes ou sur une zone maritime exploitée en commun,...
- **la cohérence administrative** : les délimitations maritimes (Quartiers) et départementales sont respectées. Une zone peut néanmoins regrouper plusieurs Quartiers (baie de Saint Briec par exemple). A contrario, il est apparu nécessaire, compte tenu du premier critère retenu, de distinguer deux zones différentes dans un même département (cas du Morbihan et du Finistère).
- **la cohérence économique**, enfin, constitue une nécessité pour l'analyse du contexte économique et social dans lequel s'inscrivent les zones littorales analysées. Les problèmes de l'emploi étant au cœur de l'étude, la notion de zone d'emploi mise en oeuvre par l'INSEE a été retenue. Les unités halieutiques ont donc été replacées dans leur(s) zone(s) d'emploi littorales. Certaines zones d'emploi, bien que littorales n'abritent aucune activité maritime. Elle n'ont donc pas été incluses dans le zonage.

Le tableau et la carte pages suivantes présentent le zonage ainsi obtenu.

REGION F2 : CARTE DES ZONES D'ETUDES



F2 - DELIMITATION DES ZONES D'ETUDES

Zones d'étude	Quartiers maritimes	Région Programme	Départements	Principaux ports	Zones d'emploi
Saint Malo	Saint Malo	Bretagne	Ille & Vilaine	Saint Malo	Saint Malo
Baie de St Brieuc	Saint Brieuc Paimpol	" " "	Côte d'Armor	St Quay Port. Erquy	Saint Brieuc Guingamp Lannion
Finistère Nord	Brest Morlaix Camaret	" " "	Finistère	Roscoff Camaret Morlaix	Brest Morlaix
Cornouaille	Douarnenez Le Guilvinec Concarneau Audierne	" " "	Finistère	Douarnenez Concarneau Le Guilvinec Saint Guénolé	Quimper
Lorient	Lorient	" " "	Morbihan	Lorient	Quimperlé-Lorient
Golfe du Morbihan	Auray Vannes	" " "	Morbihan	Quiberon	Auray Vannes
Loire Atlantique	Saint Nazaire Nantes	Pays de Loire	Loire Atlantique	La Turballe Le Croisic	St Nazaire
Vendée	Noirmoutier Les Sables Ile d'Yeu	Pays de Loire	Vendée	Nourmoutier St Gilles Port Joinville Les Sables	Vendée ouest
Charente Maritime	La Rochelle Marennes Ile d'Oléron	Poitou Charente	Charente maritime	La Rochelle La Cotinière Marennes	La Rochelle Saintonge maritime
Gironde	Arcachon Bordeaux	Aquitaine	Gironde	Arcachon	Bordeaux Médoc Bordeaux Arcachon
Pays basque	Bayonne	Aquitaine	Pyrénées Atlantiques	St Jean de Luz Hendaye	Pyrennées

Le système halieutique de la Région F2 est d'abord analysé dans son ensemble (chapitre I).
Sont abordés successivement :

- la flotte
- la production et les ressources
- l'emploi (en mer et à terre)
- les cultures marines
- le mareyage et la transformation
- les infrastructures

Pour chacun de ces segments, l'approche globale (Région F2 dans son ensemble) est complétée en situant les différentes zones et en précisant leurs spécificités.

Dans une seconde partie, l'impact de la PCP sur la région F2 est analysé sous l'angle prospectif à partir d'hypothèses formulées (Chapitre II).

Dans le chapitre III, chaque zone d'étude est décrite plus en détail sous deux aspects :

- les caractéristiques du système halieutique propre à cette zone
- les caractéristiques économiques de la zone

La conclusion générale présente l'analyse de la dépendance relative des zones d'étude vis à vis de l'activité halieutique.

CHAPITRE 1 : LE SYSTEME HALIEUTIQUE DE LA REGION F2

1 - LA FLOTTE

1.1 L'ANALYSE DE LA REGION DANS SON ENSEMBLE

La flottille de pêche de la zone F2 représente une puissance cumulée de 743 225 Kw soit 63,3% de la puissance totale française (hors DOM-TOM). Elle rassemble donc **près des deux tiers de la puissance de capture française.**

Elle représente en effet :

- 55,4 % de l'ensemble national pour les moins de 12 mètres,
- 66,9 % pour les 12 à 16 mètres,
- 62,5 % pour les 16 à 25 mètres,
- 77,8 % pour les 25 à 38 mètres,
- 74,1 % pour les plus de 38 mètres.

En nombre de navires, la part de la région est un peu plus faible.

. Croissance limitée de la puissance de captures de 1983 à 1990 : +4,7% ... mais des évolutions contrastées selon les tranches de longueur :

- légère réduction de la puissance de la flottille exploitant la bande côtière (les moins de 12 mètres) : - 1,4 %,
- nette croissance des 12-16 mètres : + 10,9 % ;
- très forte croissance de la flottille artisanale hauturière (16-25 mètres) : + 28,3 %,
- contraction sensible par contre de la flottille des 25-38 mètres, flottille dite "semi-industrielle",
- stabilisation de la flottille des plus de 38 mètres, segment regroupant la flottille industrielle lorientaise, la grande pêche morutière et la pêche thonière tropicale.

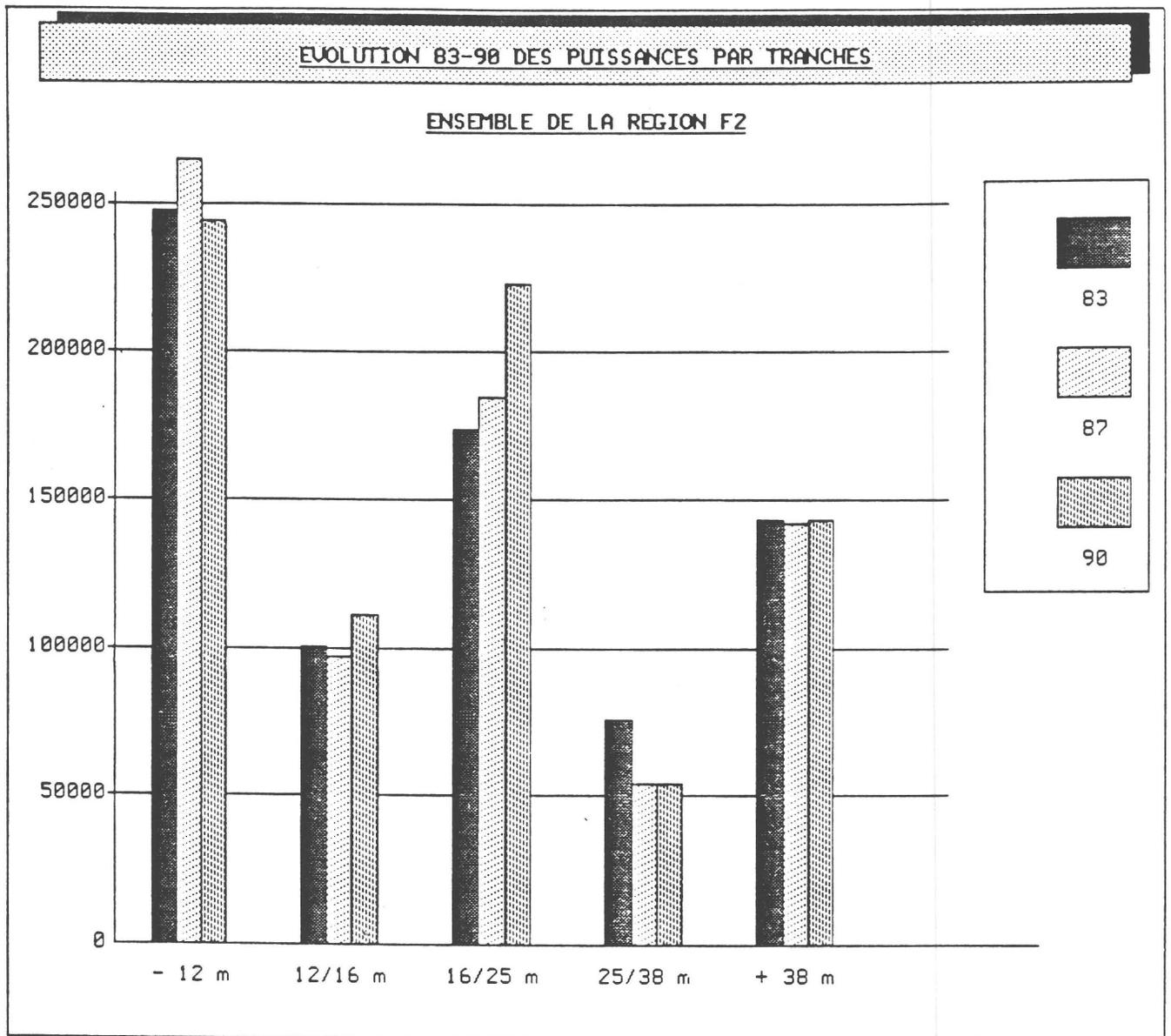
. Une croissance concentrée sur la période 86 - 89

La flottille de la région F2 dont la puissance cumulée avait sensiblement baissé de 1983 à 1986 (- 21 568 Kw) a connu de 1986 à 1989 une très nette croissance : + 60166 Kw soit une progression de 8,75 % en 3 ans.

. Un repli amorcé en 1990, et amplifié par le plan Mellick

En 1990, la puissance cumulée est en légère baisse : - 5000 Kw. L'examen détaillé des évolutions par tranche montre que cette baisse est due aux moins de 12 mètres (-20643 Kw), tandis que les 16-25 et les plus de 38 mètres sont en progression.

Les retraits de flotte correspondant aux dossiers déposés au 30 Septembre 1991 dans le cadre du plan Mellick concernait une puissance cumulée de 97 109 Kw, dont 71 261 Kw pour F2.



1.2 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES FLOTTILLES PAR ZONES

. La Cornouaille représente 35 % de la puissance cumulée de la Région.

Sa croissance de 7 % est un peu supérieure à la moyenne (+4,7 %) de la région F2. La tranche de flottille qui enregistre la plus forte progression est celle des 16-25 mètres des artisans hauturiers (mais aussi de quelques armements). Les artisans côtiers (-12 mètres et 12-16 mètres) sont globalement stables, tandis que les flottilles semi-industrielles de plus de 25 mètres sont en baisse sensible. De son côté, la flotte thonière tropicale représente 85952 Kw, soit près du tiers de la puissance totale cumulée. Elle progresse de 12,3 % sur 83-90.

. Lorient et Vendée arrivent en seconde position avec 11 % de la puissance

La Vendée, en hausse sensible de +8,9% représente en 1990 une puissance cumulée presque aussi importante que Lorient, mais en nette baisse depuis 1983 : - 8,6%.

A Lorient, le déclin concerne surtout la flottille "semi-industrielle" des 25-38 mètres, compensée pour partie par une nette croissance des hauturiers artisans de 16-25 mètres.

En Vendée, la progression est surtout due aux 12-16 mètres et dans une moindre mesure aux 16-25 mètres.

. Les huit autres zones se situent entre 25 000 et 45 000 Kw

Forte croissance de la côte nord de la Bretagne

Les trois zones de Bretagne Nord ont enregistré une croissance supérieure à + 20%. La progression totale de ce secteur représente un gain de près de 22 000 Kw. A St Malo et dans le Nord Finistère, la croissance concerne surtout les hauturiers artisans. Dans les Côtes d'Armor toutes les catégories (y compris les - 12 mètres) subissent une forte croissance.

... et du pays basque

Une bonne part de la croissance de la puissance cumulée correspond aux tranches 25/38 m et plus de 38 M. Il s'agit de bateaux exploités à Dakar.

Une autre zone en croissance moyenne : la Loire Atlantique

Avec des taux de croissance de l'ordre de 8 %, cette zone évolue à un rythme proche de celui de la Cornouaille ou de la Vendée.

La zone Gironde en forte baisse : - 28,1 %.

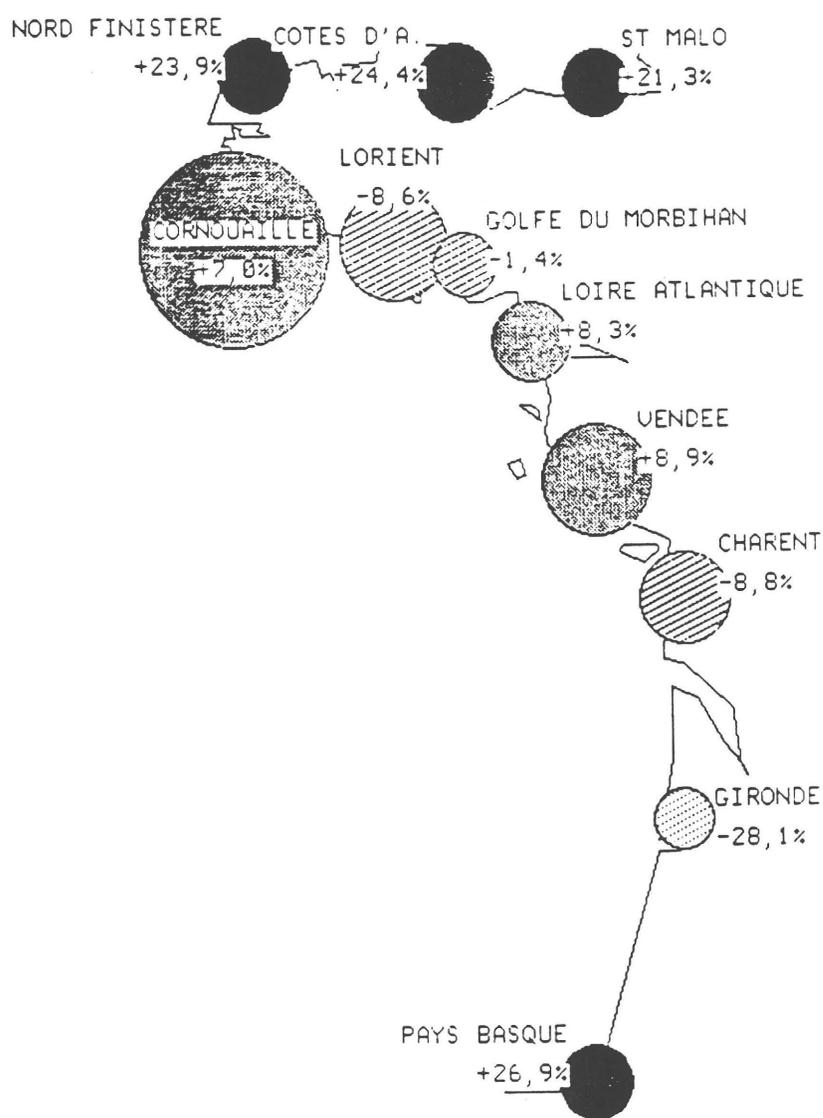
Celle-ci s'explique surtout par la disparition de la pêche morutière basée à Bordeaux (- 12000 Kw).

Repli également de la Charente Maritime : - 8,8 %.

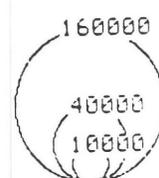
La nette réduction des puissances est due à deux éléments principaux :

- réduction des - 12 mètres : -10 300 Kw en 1990 (flottille conchylicole notamment),
- quasi disparition de la flottille industrielle rochelaise : - 7000 Kw.

PUISSANCES TOTALES CUMULEES PAR ZONE 83/90

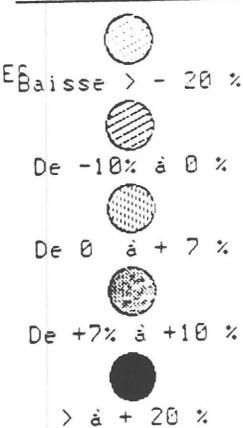


Légende



Unités: KW en 90

Variation 83/90



. Une grande diversité de flottilles

La pêche de la région F2 recouvre une grande diversité de flottilles et de métiers.

. *la flottille thonière tropicale* travaille dans l'Océan Indien et le Golfe de Guinée (35 thoniers congélateurs immatriculés pour la plupart à Concarneau). En 1991, cette pêche employait 550 marins. La valeur débarquée était de 670 MF en 1990. Cette flottille est confrontée depuis bientôt trois ans à l'effondrement des cours mondiaux du thon congelé. En dépit de la remise en cause des accords sociaux et de la mise en oeuvre de mécanismes communautaires de soutien, l'exploitation reste nettement déficitaire. On peut rattacher à cette flottille celle des thoniers de 20-40 mètres immatriculés au Pays Basque et qui travaille à Dakar (une quinzaine d'unités).

. *la grande pêche malouine* ne comprenait plus en 1991 que 4 navires (3 en 1992) employant près de 170 marins. La valeur débarquée en 1990 a été de 45 MF. Confronté pour sa part à l'interdiction de fréquentation des eaux de Terre-Neuve, la Comapêche, dernier armement français de la Grande Pêche, essaie de maintenir ses trois derniers navires en exploitation, tout en se redéployant vers d'autres activités : pêche crevette en Guyane, usine de surimi, participation dans l'armement de pêche fraîche Nord Bretagne.

. *la pêche langoustière* douarneniste et camarétoise, qui travaillait notamment dans les eaux mauritaniennes, après une longue période de déclin, est aujourd'hui démantelée.

. *la flottille chalutière industrielle* lorientaise, qui compte une vingtaine d'unités de plus de 50 mètres, travaille essentiellement sur l'Ouest Ecosse. En 1990 les débarquements de cette flottille étaient estimés à 360 MF. En forte crise depuis 1988 du fait de la baisse de la ressource exploitée, cette flottille est en voie de réduction. Un seul armement, Jago Quéré, concentre aujourd'hui l'essentiel de cette flotte, qui s'efforce de retrouver un équilibre financier par une réduction des coûts au travers de la mise en oeuvre d'une base avancée en Ecosse, et par une diversification des apports par exploitation de grands fonds (grenadier, sabre,...).

. *les flottilles "semi-industrielles"* sont composées de bateaux de 25 à 38 mètres, basées notamment à Concarneau, Lorient et de façon moins importante sur St Malo, Douarnenez et La Rochelle. Ces bateaux travaillent du Sud Irlande au Nord Ecosse. Les valeurs débarquées en 1990 étaient au total de 730 MF (hors St Malo). Confrontée elle aussi aux problèmes de ressource, cette flottille poursuit un déclin amorcé entre 1983 et 1990 : disparition de l'ACF à Douarnenez, réduction de la flottille ételoise basée à Lorient,... tout en cherchant à adapter ses modes d'exploitation comme la flottille industrielle lorientaise : base avancée en Irlande du Nord pour les Concarnois, conteneurisation, exploitation des espèces de grands fonds,...

. *les flottilles "artisanales" hauturières* (16 à 25 mètres) travaillent de la Mer Celtique au Golfe de Gascogne. Ce segment de flottille a été incontestablement le plus dynamique dans les années 80, le nombre de bateaux passant de 600 en 1983 à 651 en 1990. Certaines des plus récentes unités connaissent toutefois d'importantes difficultés financières. Cette tranche de longueur n'est d'ailleurs plus strictement artisanale car elle comprend de plus en plus de bateaux gérés en sociétés d'armement (St Malo, Pays Bigouden, La Rochelle, Hendaye). La valeur débarquée par les hauturiers a été de l'ordre de 1 720 MF en 1990.

Pour l'essentiel il s'agit de chalutiers de fonds hauturiers travaillant en marées de 8 à 13 jours. Certains ports sont plus spécialisés sur la langoustine (St Guénolé, Douarnenez), d'autres plus orientés vers le poisson de fond avec, comme espèces principales la baudroie, la raie, la cardine (Lorient, Guilvinec, Les Sables,...). Certains chalutiers de 16-18 mètres n'effectuent toutefois que des marées quotidiennes ou de 2 à 4 jours. Si les chalutiers de fond sont nettement majoritaires, il convient de relever un nombre non négligeable de fileyeurs, technique majoritaire dans les ports de l'île d'Yeu, Arcachon et plus récemment à Brest, mais également en progression dans les ports de Bretagne Sud bien que plus marginale.

Autre technique en progression depuis plusieurs années : le chalut pélagique majoritaire sur les ports de La Turballe et St Gilles, important sur d'autres ports comme Lorient ou Hendaye. Il faut enfin citer les caseyeurs essentiellement en Bretagne Nord (Paimpol à Brest) et quelques palangriers (Douarnenez). Une partie de ces flottilles arme saisonnièrement pour la pêche au thon germon (filets maillants dérivants, pélagiques).

. *les flottilles artisanales côtières de 12 à 16 mètres*, segment dont le nombre de navires, contrairement aux 16-25 mètres, a baissé de 1983 à 1990.

Sur la Côte Nord de la Bretagne cette flottille (une centaine de bateaux) est composée de quelques chalutiers côtiers à St Malo, mais surtout d'unités polyvalentes notamment dans la Baie de St Brieuc (dragues, casiers, filets,...).

Sur le Quartier de Brest, les bateaux de cette taille, pour une bonne part basés au Conquet, sont souvent passés du casier au filet.

Du Guilvinec à Lorient (240 bateaux), il s'agit essentiellement d'une flottille de chalutiers côtiers qui, sur des marées d'une journée, parfois deux ou trois jours travaillent notamment la langoustine et le merluchon. On y trouve aussi quelques bolincheurs traditionnels travaillant sur les poissons bleus : sardines, sprats, anchois, chinchards (St. Guénolé et Concarneau) et une trentaine de fileyeurs.

Plus au Sud (220 bateaux) les métiers se diversifient : chalutiers pélagiques de 15-16 m. sur La Turballe et St Gilles, caseyeurs et chalutiers de fonds au Croisic, fileyeurs de Noirmoutier, Yeu et Arcachon, chaluts de fonds sur Les Sables et La Cotinière.

- *les flottilles de moins de 12 mètres*. A la fin 1990, les statistiques du CAAM recensait 3644 bateaux de moins de 12 mètres dans la région F2, soit 1578 de moins qu'en 1983. On notera que près de 1300 unités ont été rayées en 1989 et 1990, notamment dans les quartiers conchylicoles : Marennes Oléron, Arcachon, La Rochelle, St Malo, Noirmoutier.

Dans cette catégorie des "petits métiers", un même bateau utilise souvent en cours d'année plusieurs techniques de pêche : filets, palangres, casiers, dragues,... La description de ces métiers, particulièrement variés et différents d'une zone à l'autre, serait trop longue. Bien répartie sur l'ensemble du linéaire de côtes de la région F2, cette forme d'exploitation est majoritaire dans certaines zones : Côtes d'Armor, Golfe du Morbihan.

REGION F2 REPARTITION DE LA FLOTTILLE DE PECHE PAR TAILLE ET METIER Source : C.A.A.M. Navires actifs au sens du POP 31/12/91

ZONE / QUARTIER	< 12 m	12 à 16 m					16 à 25 m					25-38 m	> 38 m	TOTAL	
		CHA	CRU	FIL	DIV/POL	S-L-P	CHA	CRU	FIL	DIV/POL	S-L-P				
ILE ET VILAINE															
Saint Malo	50	6	4		4	1	16			4		1	3	89	
COTES D'ARMOR															
Saint Briec	135	4			19		8			1				167	
Paimpol	133	2	1		15		3			2				156	
Total	268	6	1		34		11			3				323	
NORD FINISTERE															
Morlaix	90		1	3	7		2	12	5	1	3	1		125	
Brest	136		6	2	10			2	4	1	1	2		164	
Camaret	24	1			2			3	2	3				35	
Total	250	1	7	5	19		2	17	11	5	4	3		324	
CORNOUAILLE															
Douarnenez	32			1	1	2	16			6	2	2	6	68	
Audierne	55		1				6		1	4			3	70	
Guilvinec	164	129	2		5	3	143		3	5	1	1		456	
Concarneau	133	19		1	4	6	33		3	1	1	35	32	268	
Total	384	148	3	2	10	11	198		7	16	4	38	41	862	
LORIENT															
Lorient	71	40	3	8	2	1	61	1	1	1		20	21	230	
GOLFE DU MORBIHAN															
Auray	141	3			8		2							154	
Vannes	123	1												124	
Total	264	4			8		2							278	
ESTUAIRE LOIRE															
Saint Nazaire	185	18	3		3	1	39	1		5				255	
Nantes	88						1							89	
Total	273	18	3		3	1	40	1		5				344	
VENDÉE															
Noirmoutier	181	4	6	3	8		1		1				1	205	
Ile d'Yeu	66	1		1	6					29				103	
Les Sables	174	32	2		4	2	61		1	7				283	
Total	421	37	8	4	18	2	62		2	36			1	591	
LITTORAL CHARENTAIS															
La Rochelle	146	8					35					1	2	192	
Ile d'Oleron	78	32	1		5									116	
Marennnes	124	2	1	2	6		1			1				137	
Total	348	42	2	2	11		36			1		1	2	445	
GIRONDE															
Bordeaux	134			1	1				1					137	
Arcachon	89	6		5	1		14		6	4				125	
Total	223	6		6	2		14		7	4				262	
PAYS BASQUE															
Bayonne	131	5	1	1	3	4	36			5	13	15	3	217	
TOTAL	2683	313	32	28	114	20	478	19	28	80	21	78	71	3965	

CHA = chalutiers

CRU = caseyeurs
et langoustiers

FIL = fileyeurs

DIV/POL = divers
et PolyvalentsS-L-P= senneurs
ligneurs et palangriersNota: si plus de 1 métier
-> polyvalent

2 - LA PRODUCTION ET LA RESSOURCE

2.1 LA PRODUCTION DE F2

La production de produits de la mer de la région F2 a représenté en 1990 un tonnage global de 536 203 tonnes, pour une valeur de 6 150 MF.

. Les trois quart sont constitués par des produits de la pêche et un quart par les cultures marines :

- 73,6% de produits de la pêche, dont 10,8% de thon tropical,
- 26,4% de produits des cultures marines.

. La Région représente près de 70% du potentiel de production français (hors pêche thonière tropicale).

69,7%, soit près des 2/3 des produits de la pêche,
78,7%, soit près des 4/5 du produit des cultures marines.

. Une production de haute valeur marchande

Alors que le prix moyen de la production française - produits de la pêche uniquement, non compris les cultures marines - était de 11,71 F/kg en 1990, celui de la région de F2 se situait au dessus des autres régions : 13,54 F/kg contre 8,25Fr/kg pour la région F1 et 12,68 F/kg pour la région F3.

Après avoir sensiblement progressé de 1980 à 1985, la valeur débarquée s'est stabilisée en francs constants de 1985 à 1990. Elle accuse une chute très nette en 1991.

. Evolution de la production depuis 1980

Les statistiques de production s'étant sensiblement affinées entre 1980 et 1990, il convient de manipuler les chiffres d'évolution de la production avec précaution. Les ordres de grandeurs restent toutefois significatifs et permettent des comparaisons de zone à zone.

Des tonnages stables

Les tonnages produits se sont globalement stabilisés au cours des années 80 avec une petite progression de 1980 à 1985, puis une régression du même ordre de 1985 à 1990.

Une revalorisation moyenne limitée en francs constants

En valeur, la production n'a augmenté que de +10,3 % de 1980 à 1990, dont +5,3% de 1985 à 1990.

Pour mémoire, la région F1 enregistre une nette contraction de la valeur débarquée, tandis que la région F3 est à l'inverse en sensible progression.

VALEURS DES PRODUCTIONS PECHE ET CULTURES MARINES EN 1990

	QUANTITES TONNES	VALEUR (1000F)	PRIX MOYEN	PECHE (EN %)	CULTURE M (EN %)
ST MALO	17181	210037	12,22	52,5%	47,5%
+ GDE PECHE	5504	44419	8,07	100,0%	,0%
COTES D'ARMOR	19789	235293	11,89	64,3%	35,7%
NORD FINISTERE	31426	262148	8,34	71,1%	28,9%
CORNOUAILLE	94262	1544243	16,38	96,7%	3,3%
+ THON TROPIC.	128765	663692	5,15	100,0%	,0%
LORIENT	51290	583385	11,37	100,0%	,0%
GOLFE DU MORBI	29855	373382	12,51	24,0%	76,0%
LOIRE ATLANTIQ	17994	266676	14,82	84,8%	15,2%
VENDEE	45270	719601	15,90	67,6%	32,4%
CHARENTES MAR.	70271	965373	13,74	27,8%	72,2%
GIRONDE	9303	127903	13,75	55,4%	44,6%
PAYS BASQUE	15293	153924	10,06	100,0%	,0%
TOTAL	536203	6150076	11,47	75,9%	24,1%

PART DE CHAQUE ZONE DANS LA PRODUCTION EN 1990

	TONNAGES	VALEUR TOTALE	VALEUR PECHE	VALEUR CULTURES MARINES
ST MALO	3,2%	3,4%	2,4%	6,7%
+ GDE PECHE	1,0%	,7%	1,0%	,0%
COTES D'ARMO	3,7%	3,8%	3,2%	5,7%
NORD FINISTE	5,9%	4,3%	4,0%	5,1%
CORNOUAILLE	17,6%	25,1%	32,0%	3,5%
+ THON TROPI	24,0%	10,8%	14,2%	,0%
LORIENT	9,6%	9,5%	12,5%	,0%
GOLFE DU MOR	5,6%	6,1%	1,9%	19,2%
LOIRE ATLANT	3,4%	4,3%	4,8%	2,7%
VENDEE	8,4%	11,7%	10,4%	15,7%
CHARENTES MA	13,1%	15,7%	5,8%	47,0%
GIRONDE	1,7%	2,1%	1,5%	3,9%
PAYS BASQUE	2,9%	2,5%	3,3%	,0%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : C.C.P.M. - Secrétariat d'Etat à la Mer

EVOLUTION DES VALEURS 1980, 1985 & 1990
PAR ZONE ET PAR REGION F1, F2 et F3

EN FRANCS CONSTANTS 1990

	1980	1985	1990	EVOLUTION	
				90/80	90/85
REGION F1	1778579	1740478	1564903	-12,0%	-10,1%
GRANDE PECHE	303416	345292	44419	-85,4%	-87,1%
ST MALO	53196	181189	210037	X 3,9	+15,9%
COTES D'ARMOR	183838	210167	235293	+28,0%	+12,0%
NORD FINISTERE	199778	240336	262148	+31,2%	+9,1%
NORD BRETAGNE	740228	976984	751897	+1,6%	-23,0%
CORNOUAILLE	1324767	1524270	1544243	+16,6%	+1,3%
+PECHE THONIERE	614560	600098	663692	+8,0%	+10,6%
LORIENT	690092	759638	583385	-15,5%	-23,2%
GOLFE MORBIHAN	176842	284537	373382	X 2,1	+31,2%
SUD BRETAGNE	2942276	3168543	3164702	+7,6%	-,1%
LOIRE ATLANT.	228701	239839	266676	+16,6%	+11,2%
VENDEE	334981	454576	719601	X 2,1	+58,3%
PAYS DE LOIRE	647183	694414	986277	+52,4%	+42,0%
CHARENTES MAR.	991074	993598	965373	-2,6%	-2,8%
GIRONDE	160976	129067	127903	-20,5%	-,9%
PAYS BASQUE	98639	149302	153924	+56,0%	+3,1%
SUD OUEST	1379362	1271967	1247200	-9,6%	-1,9%
REGION F2	5725971	6111909	6150076	+7,4%	+,6%
REGION F3	599351	731833	838600	+39,9%	+14,6%
TOTAL	8103901	8584220	8553579	+5,5%	-,4%

PART DE CHAQUE ZONE DANS LA PRODUCTION

	VALEURS 1980	VALEURS 1985	VALEURS 1990	EVOLUTIO 90/85
GRANDE PECHE	5,3%	5,6%	,7%	-4,9%
ST MALO	,9%	3,0%	3,4%	,5%
COTES D'ARMOR	3,2%	3,4%	3,8%	,4%
NORD FINISTERE	3,5%	3,9%	4,3%	,3%
NORD BRETAGNE	12,9%	16,0%	12,2%	-3,8%
CORNOUAILLE	23,1%	24,9%	25,1%	,2%
+PECHE THONIERE	10,7%	9,8%	10,8%	1,0%
LORIENT	12,1%	12,4%	9,5%	-2,9%
GOLFE MORBIHAN	3,1%	4,7%	6,1%	1,4%
SUD BRETAGNE	51,4%	51,8%	51,5%	-,4%
LOIRE ATLANT.	4,0%	3,9%	4,3%	,4%
VENDEE	5,9%	7,4%	11,7%	4,3%
PAYS DE LOIRE	11,3%	11,4%	16,0%	4,7%
CHARENTES MAR.	17,3%	16,3%	15,7%	-,6%
GIRONDE	2,8%	2,1%	2,1%	-,0%
PAYS BASQUE	1,7%	2,4%	2,5%	,1%
SUD OUEST	24,1%	20,8%	20,3%	-,5%

2.2 L'ANALYSE PAR ZONES

Un secteur leader : la Cornouaille avec plus de 36% de la valeur de la pêche de F2

Cette zone qui regroupe quatre quartiers maritimes et huit ports de pêche avec criée, connaît des évolutions contrastées selon les quartiers : déclin de Douarnenez très marqué depuis 1985, tandis que Concarneau progresse sensiblement. Le quartier du Guilvinec premier quartier maritime en valeur se situe à 3 points au-dessus de la moyenne nationale en terme de taux de croissance.

1991 a été marqué par une net repli de la production en tonnage, un peu moins marqué en valeur. Si Concarneau se maintient, Guilvinec baisse sensiblement tandis que le déclin de Douarnenez s'accélère : - 24,2 %.

La pêche thonière tropicale française, bien que réalisant l'essentiel de ses débarquements à l'étranger, peut être rattachée à cette zone dans la mesure où les bateaux y sont immatriculés et que la quasi totalité de leurs équipages français y réside. Sous cette condition, la part de la Cornouaille atteint 45,6% de la production pêche de la zone F2.

Dans cette zone, le poids des cultures marines est modeste : 3,5 % de la valeur totale de la zone.

Lorient, port leader, mais en net déclin : - 24,3% de 1985 à 1990

Lorient était encore le premier quartier maritime de la région F2 en 1985. En 1990 il est passé derrière le quartier du Guilvinec. En 1991 cette évolution se confirme avec une baisse des apports sous criée de -15,5% ; le port est talonné en 1991 par celui de Concarneau.

Le port de Lorient représente toutefois encore en 1990 12,5% de la valeur de la production pêche de la région F2 (14,1% de la pêche fraîche).

Le secteur compris entre Douarnenez et Lorient concentre donc plus de 58% de la valeur de la production pêche (y compris le thon), 51,5% de la pêche fraîche et 39% de la valeur totale des produits de la mer.

Troisième secteur : la Vendée avec 11,8 % de la valeur de la pêche fraîche et une forte expansion au cours de la décennie 80

Les trois quartiers vendéens enregistrent globalement de 1980 à 1990 une croissance de 50% de la valeur de leur production. Cette croissance est notamment due à la forte expansion de l'Île d'Yeu et de Noirmoutier alors que celle des Sables d'Olonne reste plus limitée : +12,8 %.

Ce quartier constitue également la troisième zone pour les cultures marines avec 17,8% de la production de la région F2.

La Côte nord de la Bretagne : 12,2% de la valeur totale progresse de +22% de 1980 A 1990. Cette zone représente un peu plus de 12,2% de la valeur totale des produits de la mer de la région F2 en 1990.

Les cultures marines y sont relativement plus représentées : 17,5% de l'ensemble contre seulement 10,5% pour la pêche (dont 0,6% pour la grande pêche malouine).

La progression (hors grande pêche) a été de 22% de 1980 à 1990 dont 12% de 1985 à 1990. Sur cette dernière période, ce sont les Côtes d'Armor et surtout St Malo qui progressent le plus.

La grande pêche malouine a par contre connu un très net déclin de 1980 à 1990, la valeur en francs constants se réduisant des trois quart, déclin qui s'est fortement accéléré de 1985 à 1990.

Charente Maritime : 5,8% seulement de l'ensemble de la pêche mais 15,7% des produits de la mer grâce aux cultures marines.

La Charente Maritime représentait en 1990, 47% de la valeur de la production des cultures marines de la région F2, grâce notamment au bassin ostréicole de Marennes Oléron, premier centre pour la commercialisation des huîtres en France.

La pêche proprement dite est basée sur deux ports présentant des évolutions très contrastées :

- La Rochelle dont la production s'est effondrée entre 1980 et 1985, pour se maintenir difficilement sur 85/90.
- La Cotinière dont la production a fortement progressé au cours des années 80.

En 1991 la production rochelaise baisse à nouveau fortement : -19% du fait de la poursuite du déclin de la pêche industrielle et du développement des ventes des chalutiers artisans en Espagne.

Loire Atlantique : 4,3% de la valeur totale

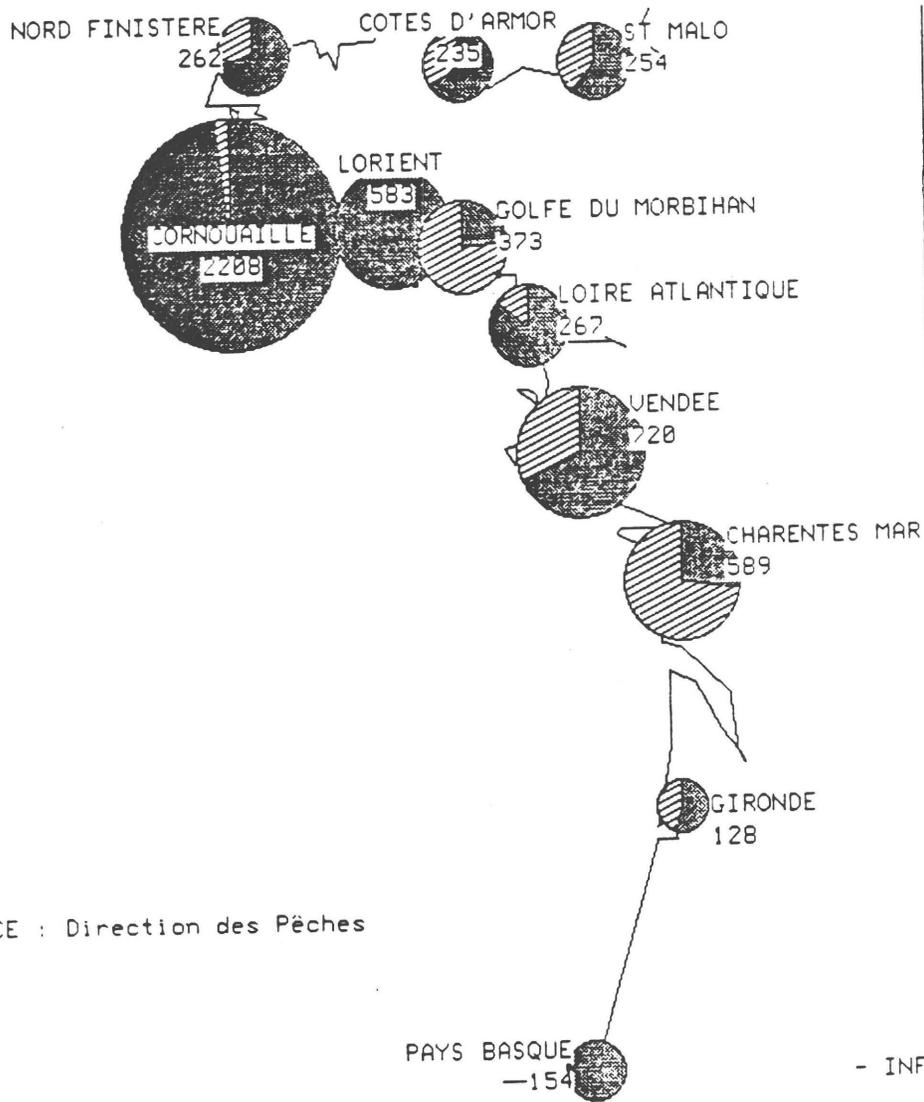
Cette part est un peu plus forte si on ne considère que la pêche fraîche : 4,9%.

La part des cultures marines y est relativement modeste : 15% de la valeur totale. Sur les cinq dernières années la production a été en progression sensible : +11,2%.

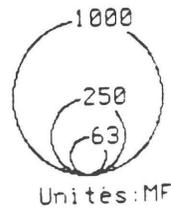
Pays basque : 3,1% de la valeur totale

La production du quartier de Bayonne, ne représente que 2,5% de la production totale de la région F2, mais 3,7% de la pêche fraîche.

VALEUR PRODUCTIONS PECHE & CONCHYLICULTURE



Légende



Type de Pêche



SOURCE : Direction des Pêches

- INFOS BRETAGNE SERVICES -

2.3 LES DEBARQUEMENTS PAR ESPECES

La production dépend pour 58% des espèces sous quotas

Sur une valeur globale de 3 820 MF de pêche fraîche, les espèces sous quotas représentent 2 212 MF. Les principales espèces sous quotas sont dans l'ordre d'importance :

- le merlu : 12,5% de la valeur totale,
- la baudroie : 11,3%,
- la langoustine : 9,7%,
- la sole : 6,1%,
- le cabillaud : 4,7%.

La première espèce compte donc pour moins d'un huitième et les cinq premières pour seulement 44,3%,

Viennent ensuite le lieu noir (3,4%), le merlan (3,1%), la cardine (2,7%), le lieu jaune (1,9%) et l'anchois (1%). Ces cinq espèces représentent globalement 12,1%. Maquereaux, églefin et plie représentent ensemble 1,5%.

Une grande diversité des espèces

Si les principales espèces sont soumises à TAC et quotas, il reste un certain nombre d'espèces importantes hors quotas. Citons notamment (espèces > 50 MF) :

- le bar (3% environ), important pour les ports du Sud Loire,
- les lingues (2,8%), importante pour la pêche industrielle,
- les raies et squales (plus de 1,5% pour chaque famille), qui représentent au total 4 à 5% des prises des chalutiers artisans hauturiers,
- les grondins, rougets, dorades, turbots, limandes, St Pierre et congres qui comptent pour plus de 12%.
- les poissons de grands fonds (grenadier, sabre, empereur...), qui représentent en 1991 plus de 50 MF, soit près de 2% de la production,
- les céphalopodes : seiche et encornet (plus de 5% ces dernières années),
- le thon blanc (1,35 %) qui constitue une diversification importante pour certaines flottilles notamment celle de l'Ile d'Yeu,
- la sardine ne représente plus que 0,75 %, mais elle reste importante pour les ports de La Turballe, St Gilles et St Guénolé,
- les crabes tourteaux et araignées, (pour près de 4%), espèces principales sur les quartiers de Paimpol, Morlaix et Brest. De leur côté, langoustes et homards, représentent dans les statistiques plus de 1% de la valeur, de même que l'ensemble des crevettes.
- la coquille St Jacques pour environ 1% et les divers mollusques (praires, palourdes, ...) qui atteignent 2% de la valeur débarquée.

VALEUR DES DEBARQUEMENTS DES ESPECES SOUS QUOTAS

ZONES	VALEUR PECHE (KF)	MERLU	BAUDROIE	LANGOUS TINE	SOLE	L. NOIR	CABILLAUD	MERLAN	CARDINE	L. JAUNE	PLIE	EGLEFIN	MAQUEREAU	ANCHOIS	HARENG	ESPECES SOUS QUOTAS	
																Valeur	%
ST MALO	110192	4155	12221	0	4289	311	7143	3534	1481	4191	715	242	406	0	0	38688	35,1%
COTES D'ARMOR	151367	837	5821	0	7145	0	686	542	0	4979	1293	0	1268	0	0	22571	14,9%
NORD FINISTERE	186372	4900	21808	0	1511	472	714	230	162	7181	322	2	345	0	0	37647	20,2%
CORNOUAILLE	1492970	131626	307960	244534	17781	48778	9 355	41082	88577	34097	3552	14958	3533	7361	62	1038256	69,5%
LORIENT	583385	71780	47334	48814	15337	76214	63057	43152	10753	9237	2165	10326	1001	8034	27	407231	69,8%
GOLFE MORBIHAN	89511	4172	2028	2510	6924	0	7	603	0	903	215	0	286	730	1	18379	20,5%
LOIRE ATLANTIQUE	226137	48177	3859	17243	22959	0	12	6715	464	2388	781	0	5183	5354	135	113270	50,1%
VENDEE	486342	115505	11991	26786	85978	420	1853	12996	1157	6979	1364	26	1567	7139	5	273766	56,3%
CHARENTE MARITIME	268807	36571	16160	30101	48692	3677	13203	7411	2303	2567	565	1004	779	17	3	163053	60,7%
GIRONDE	70809	8401	645	30	14419	0	0	819	0	211	250	0	234	4	0	25013	35,3%
PAYS BASQUE	153924	52670	1518	422	9398	0	1	985	33	433	30	0	315	8159	0	73964	48,1%
TOTAL F2	3819816	478794	431345	370440	234433	129872	181031	118069	104930	73166	11252	26558	14917	36798	233	2211838	57,9%

PART DE CHAQUE ESPECE SOUS QUOTA DANS LES DEBARQUEMENTS PAR ZONE

ZONES	MERLU	BAUDROIE	LANGOUS TINE	SOLE	L. NOIR	CABILLAUD	MERLAN	CARDINE	L. JAUNE	PLIE	EGLEFIN	MAQUEREAU	ANCHOIS	HARENG	% Valeur	
															ESPECES QUOTAS	
ST MALO	3,8%	11,1%	,0%	3,9%	,3%	6,5%	3,2%	1,3%	3,8%	,6%	,2%	,4%	,0%	,0%	35,1%	
COTES D'ARMOR	,6%	3,8%	,0%	4,7%	,0%	,5%	,4%	,0%	3,3%	,9%	,0%	,8%	,0%	,0%	14,9%	
NORD FINISTERE	2,6%	11,7%	,0%	,8%	,3%	,4%	,1%	,1%	3,9%	,2%	,0%	,2%	,0%	,0%	20,2%	
CORNOUAILLE	8,8%	20,6%	16,4%	1,2%	3,3%	6,3%	2,8%	5,9%	2,3%	,2%	1,0%	,2%	,5%	,0%	69,5%	
LORIENT	12,3%	8,1%	8,4%	2,6%	13,1%	10,8%	7,4%	1,8%	1,6%	,4%	1,8%	,2%	1,4%	,0%	69,8%	
GOLFE MORBIHAN	4,7%	2,3%	2,8%	7,7%	,0%	,0%	,7%	,0%	1,0%	,2%	,0%	,3%	,8%	,0%	20,5%	
LOIRE ATLANTIQUE	21,3%	1,7%	7,6%	10,2%	,0%	,0%	3,0%	,2%	1,1%	,3%	,0%	2,3%	2,4%	,1%	50,1%	
VENDEE	23,7%	2,5%	5,5%	17,7%	,1%	,4%	2,7%	,2%	1,4%	,3%	,0%	,3%	1,5%	,0%	56,3%	
CHARENTE MARITIME	13,6%	6,0%	11,2%	18,1%	1,4%	4,9%	2,8%	,9%	1,0%	,2%	,4%	,3%	,0%	,0%	60,7%	
GIRONDE	11,9%	,9%	,0%	20,4%	,0%	,0%	1,2%	,0%	,3%	,4%	,0%	,3%	,0%	,0%	35,3%	
PAYS BASQUE	34,2%	1,0%	,3%	6,1%	,0%	,0%	,6%	,0%	,3%	,0%	,0%	,2%	5,3%	,0%	48,1%	
TOTAL F2	12,5%	11,3%	9,7%	6,1%	3,4%	4,7%	3,1%	2,7%	1,9%	,3%	,7%	,4%	1,0%	,0%	57,9%	

Source: Direction des Pêches

2.4 LA SITUATION DE LA RESSOURCE.

Le tableau page suivante récapitule les données pour les espèces sous quotas (hormis anchois, maquereaux). Il fait apparaître une situation contrastée.

Les principales espèces de la Région sont "pleinement exploitées"

On constate que les principaux stocks des trois principales espèces (merlus, langoustines et baudroies) sont considérés comme "pleinement exploités" même si pour la baudroie et la langoustine du Golfe, le seuil optimal d'effort serait dépassé.

Parmi les autres stocks qui ne poseraient pas trop de problèmes : le cabillaud et le lieu jaune dans la Mer Celtique, la cardine et les lingues.

A souligner aussi la bonne santé du stock de germon de l'Atlantique, dont l'exploitation est aujourd'hui remise en cause par les restrictions sur l'usage des filets maillants.

Des stocks fortement exploités : la sole et les espèces industrielles dans l'Ouest Ecosse

Les stocks les plus "sensibles" sont : la sole notamment dans le Golfe, le cabillaud, le lieu noir et l'églefin dans l'Ouest Ecosse, le merlan en Mer d'Irlande et mer Celtique, la plie dans la Manche.

Globalement les stocks exploités dans le Golfe par les flottilles artisanales apparaissent ici relativement en meilleure santé que les stocks exploités par la pêche industrielle notamment dans l'Ouest Ecosse.

Des problèmes sur des espèces hors quotas...

Sans passer en revue la totalité des espèces hors quotas, il convient de souligner la quasi-disparition de certaines espèces telle la dorade, la forte exploitation des stocks de crabes, les difficultés de repeuplement en coquilles St Jacques dans la baie de St Brieuc, ..

On peut aussi souligner l'irrégularité des recrutements de poissons bleus tels la sardine, les anchois et les sprats qui rendent difficile toute gestion en terme de quotas annuels.

... et de nombreuses inconnues

De nombreuses inconnues existent sur l'état réel de certains stocks. C'est notamment le cas des poissons de grands fonds dont l'exploitation récente a contribué au redressement, ou du moins à l'amélioration des comptes d'exploitation des bateaux industriels de Lorient et de Concarneau.

ETAT DU STOCK: 1 Légèrement exploité
 2 Pleinement exploité
 3 Fortement exploité
 4 Risque de dépeuplement
 I Inconnu
 I/3 Inconnu mais présumé surexploité

ESPECE / SECTEUR	VALEUR DEBARQUEE		ETAT DU STOCK	RECOMMANDATIONS IFREMER
	SECTEUR (% FRANCE)	REGION F2		
BAUDROIES VII-VIIa,VIIIa,b	374000 (84 %)	360000	2	Gain de capture possible à long terme par diminution de l'effort des chalutiers
CABILLAUD VIa	44000 (17 %)	44000	3/4	Baisse de la mortalité par pêche par diminution du TAC
VIIa	10000 (4 %)	10000	3	Diminution de l'effort pour respecter le TAC
VIIIf,g	95000 (36 %)	91500	2	Maintien de l'effort, mise en place d'un TAC spécifique
CARDINE VII-VIIa,VIIIa,b	95000 (87 %)	93900	2	Maintien de l'effort
EGLEFIN VIa	10500 (28 %)	9900	3/4	Baisse de la mortalité par pêche par une forte diminution du TAC
VII,VIII	18000 (48 %)	18000	I/3	
LANGOUSTINE VIIb à k	155000 (42 %)	155000	2	Augmentation modérée de l'effort sans danger pour le stock
VIIIa,b	215000 (58 %)	215000	2	Pas d'augmentation de l'effort
LIEU JAUNE VIIe à h	44000 (52 %)	37300	1	Fort accroissement de l'effort
LIEU NOIR VIa	94000 (33 %)	82000	3	Baisse de 20% de la mortalité par pêche par diminution du TAC
VII,VIII	35000 (12 %)	35000	I	
LINGUE BLEUE Vb,VIa,b			1/2	Maintenir l'effort et les captures à leur niveau actuel
	110000 (63.5 %)	75000		
LINGUE FRANCHE VIIIf à k			1	Pas de mesure particulière
MERLAN VIIa	5000 (2.5 %)	5000	3/4	Réduction des rejets de juvéniles sur les pêcheries de langoustine, utilisation du chalut sélectif à panneau séparateur
VII-VIIa	122000 (60 %)	96000	3	Maintien de l'effort possible
VIII	23000 (11 %)	23000	I	
MERLU IVa,VI,VII,VIIIa,b	537000 (100 %)	533000	2	Maillage minimum de 65 mm pour diminuer la mortalité par pêche des immatures
PLIE VIIIf,g	5000 (11 %)	5000	2/3	Limitation de l'effort des chalutiers à perche
VIIId,e	26000 (58 %)	500	I	
SOLE VIIIf,g	5000 (1.5 %)	5000	3	Respect du TAC
VIIIa,b	252000 (70.5 %)	252000	3	Diminution générale de l'effort

3 - L'EMPLOI

3.1 L'EMPLOI EN MER (1)

L'emploi en mer peut être appréhendé à partir de plusieurs critères :

. le nombre de marins embarqués au 31 décembre de chaque année. C'est une mesure ponctuelle et partielle de l'emploi, mais c'est la seule qui soit disponible sur une longue période et qui permet par conséquent de mesurer l'évolution de l'emploi.

Sur la période 83-91, on constate une baisse de 11% du nombre de marins embarqués (y.c. conchyliculteurs embarqués). Cette tendance à la baisse est cependant plus faible qu'au niveau national (-13,5% sur la même période).

- La Petite Pêche (sorties de moins de 24 heures) voit ses effectifs diminuer d'1/3. La baisse est modérée entre 1983 et 1986, mais forte de 1986 à 1991.
- La Pêche Côtière (sorties de 24 h. à 96 h.) voit ses effectifs augmenter de 14% sur la même période. Cette croissance s'explique par le développement de la flotte analysé précédemment.
- Il en est de même pour la pêche au Large (sorties de 96 h. à 30 jours) mais dans de moindres proportions (croissance de 3,3%)
- Pour la Grande Pêche (sorties de plus de 30 jours), la tendance est au déclin (-19,5%)

Globalement, ces évolutions sont assez bien corrélées avec celles des flottilles étudiées précédemment, mais la "substitution" progressive des flottilles industrielles par des navires de 16-25 mètres n'a donc pas permis de maintenir le même niveau d'emploi (navires à équipages moins nombreux, et développement de la productivité du travail y compris sur les navires côtiers).

L'analyse par zones d'étude montre une diminution quasi générale :

- accentuée pour Lorient et la Loire Atlantique,
- moyenne pour les Côtes d'Armor, la Cornouaille et la Gironde,
- plus faible pour les autres zones.

Seules les zones de Saint Malo et du golfe du Morbihan voient leurs effectifs augmenter légèrement.

. Le volume global d'emploi

Il peut être mesuré à partir du nombre total de jours d'activité enregistré par les marins en cours de l'année 1990 par type de flottille.

1 - Nous n'avons pas comptabilisé dans cette partie les emplois de marins dans le secteur des cultures marines. Ils ne représentent en effet qu'une partie de l'emploi global dans cette activité (Cf. p. 31).

Ce critère, permet de comptabiliser le volume d'emploi généré par une flottille donnée. Un coefficient de conversion peut être utilisé pour estimer le nombre d'emploi en "équivalent plein temps". Le coefficient retenu pour cette étude est de 300 jours d'embarquement (comprenant le temps d'embarquement effectif, de congés, de formation, etc).

Globalement, la Région représente 68% du total national. Le volume d'activité ainsi mesuré représente l'équivalent de 13 232 emplois à plein temps pour la région.

La structure de l'emploi pour les activités de pêche (sans les cultures marines) montre le poids dominant de la petite pêche (plus de 43%). La pêche au large additionnée à la grande pêche représentent le même poids (près de 40%).

L'analyse par tranche de longueur confirme le poids des flottilles côtières (moins de 16 mètres) qui représentent plus de la moitié de l'emploi. La flottille des 16-25 mètres dont nous avons vu l'importance grandissante au cours des dernières années absorbe 28% des emplois. A l'opposé, les navires de plus de 25 mètres pèsent pour 19% dans le volume global d'emploi.

Ce dernier chiffre permet de mesurer a contrario l'importance de la population embarquée (plus de 80% des marins) qui ne bénéficie d'aucune couverture chômage en cas de licenciement (à l'exception de l'allocation de solidarité).

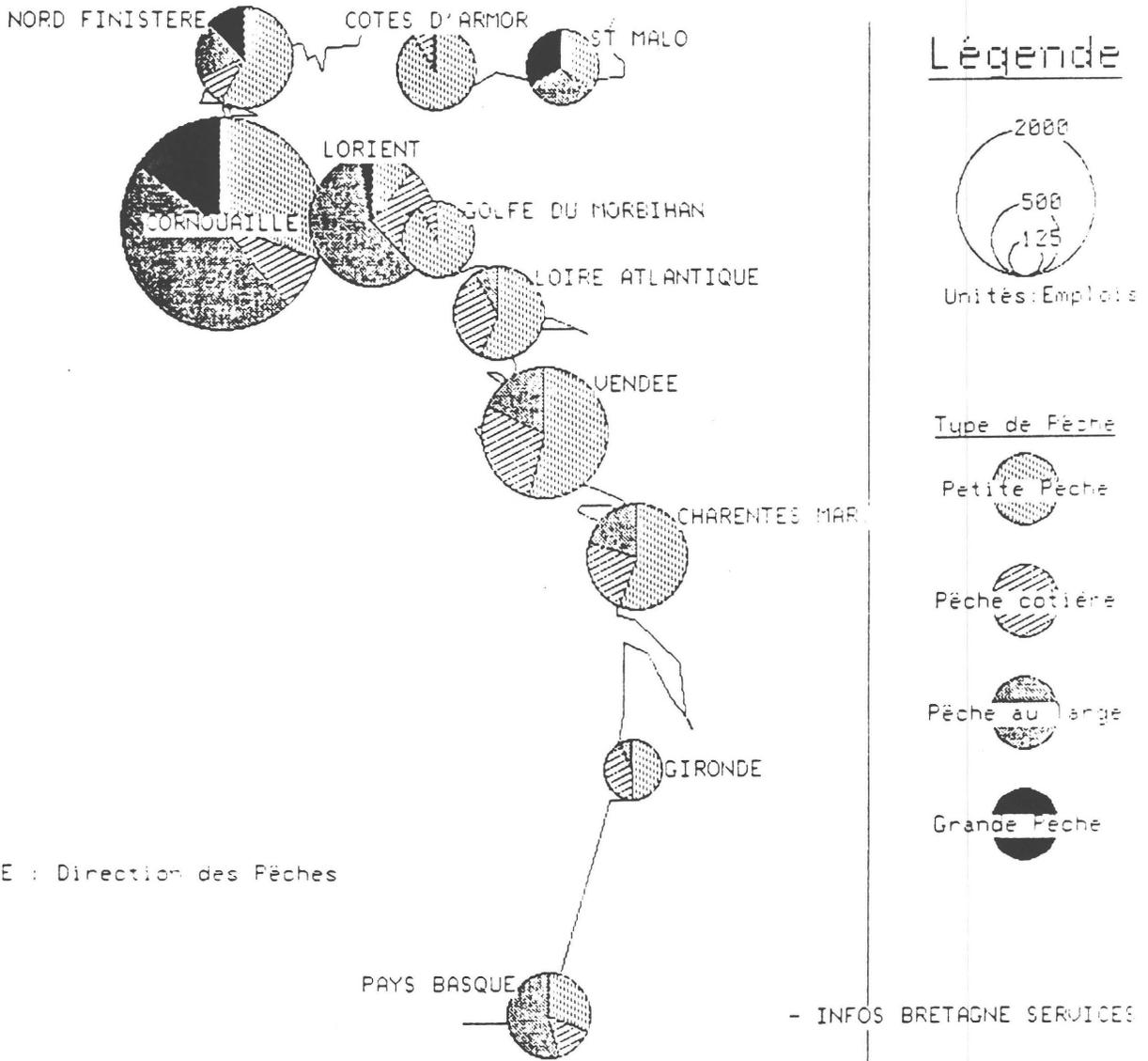
L'analyse par zone montre des différences assez marquées :

- . la pêche au large domine en Cornouaille, au pays basque et à Lorient.
- . la baie de Saint Briec, le Nord Finistère, le Golfe du Morbihan, la Vendée sont marquées par le poids de la petite pêche (de 45% à 80% de l'emploi)

L'importance relative des différentes zones de la région (toutes activités confondues) fait apparaître :

- . deux zones largement dominantes : la Cornouaille et la Charente (respectivement 24% et 20% de l'emploi de la Région)
- . deux zones d'importance moyenne : Lorient et la Vendée (9,3% et 11,3%).
- . sept zones dont la part est sensiblement équivalente dans l'ensemble régional (aux alentours de 5% chacune).

EMPLOIS PAR TYPE DE PECHE



SOURCE : Direction des Pêches

- INFOS BRETAGNE SERVICES -

. La répartition de l'emploi par durée d'embarquement

Il permet de mesurer la part de l'emploi "à plein temps" et celui de l'emploi "à temps partiel" (2). Les résultats figurent dans tableau ci-dessous .

Structure de l'emploi par durée d'embarquement - 1990

	< 3 mois	3 à 6 mois	6 à 9 mois	> 9 mois
Nb	4 034	2 446	2 548	8 794
%	22.6%	13.7%	14.3%	49.3%

**La moitié des marins sont embarqués plus de 9 mois,
les 2/3 le sont plus de six mois,
les 3/4 le sont plus de trois mois,**

Il est intéressant de noter que ces proportions sont assez stables d'une flottille à l'autre : ainsi, le pourcentage de marins embarqués plus de 3 mois ne varie que de 71 % pour les 25-38 mètres à 79 % pour la petite pêche (taux le plus élevé).

Par contre des différences plus marquées apparaissent entre les zones d'études ; on distingue :

- . celles qui ont un pourcentage élevé de marins embarqués moins de 3 mois, ce qui va en général de pair avec un faible pourcentage de marins embarqués plus de 9 mois : il s'agit de la Gironde, de la baie de Saint Brieuç, du Nord Finistère, et du pays basque. Mis à part ce dernier cas, il s'agit donc de zones où dominent les flottilles côtières.
- . inversement, la Vendée, la Cornouaille, le Golfe du Morbihan et la Loire atlantique ont un taux de marins embarqués plus de 9 mois légèrement supérieur à la moyenne régionale

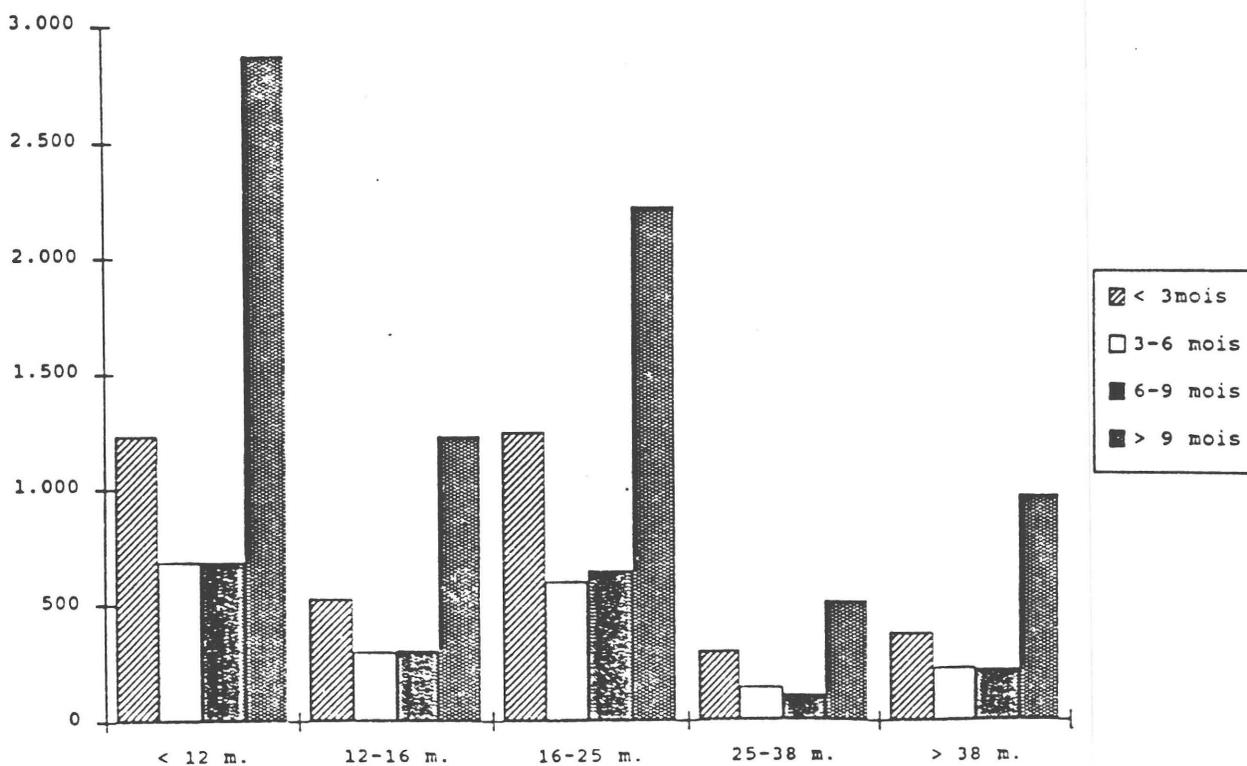
En réalité, il est vraisemblable que ces variations s'expliquent plus en fonction des pratiques et comportements locaux et également des structures d'âge des marins.

. **La structure d'âge est peu homogène sur l'ensemble de la région. La population est âgée au sud de la Loire : le mode des pyramides d'âge est supérieur à 40 ans.** Au nord de la Loire, la population est plus jeune mais ceci ne doit pas masquer le fait que les entrées de jeunes dans le secteur ont

2 - L'interprétation de cette série doit être prudente, car les embarquements "à temps partiel" recouvrent des réalités diverses : chômage, intermittence, pratique de la pêche comme activité complémentaire, entrée -ou sortie - de la profession en cours d'année.

STRUCTURE DE L'EMPLOI PAR TRANCHE DE TAILLE DES NAVIRES

	< 12 M	12-16 M	16-25 M	25-38 M	> 38 M	TOTAL
SAINT-MAL	110	60	132	57	176	535
COTES D'A	492	137	49	0	0	677
NORD FINI	444	136	245	52	80	957
CORNOUAIL	747	728	1494	517	759	4245
LORIENT	127	288	386	262	534	1595
GOLFE MOR	472	58	10	1	0	542
LOIRE ATL	444	116	303	0	0	864
VENDEE	885	341	426	0	3	1656
CHARENTE	586	210	221	14	46	1077
GIRONDE	186	43	132	0	5	366
PAYS BASQ	219	64	337	85	11	715
REGION F2	4710	2182	3736	988	1613	13229



27
F2 - EMPLOI EN MER 1990

F2 - TOTAL EMPLOI (en équivalent plein temps) *

	PP	PC	PL	GP	TOTAL
Ille&Vilaine	193	14	151	176	534
Côtes d'Armo	612	59	9		680
Finist. Nord	559	91	186	121	957
Cornouaille	1.300	336	1.944	665	4.245
Lorient	171	435	939	50	1.595
Golfe Morb.	495	47			542
Loire Atlant	494	293	77		864
Vendée	901	457	298		1.656
Charente m.	606	251	220		1.077
Gironde	186	152	21	8	367
Pays basque	229	96	390		715
TOTAL F2	5.746	2.231	4.235	1.020	13.232

PP Petite Pêche : sorties de moins de 24 heures
 PC Pêche Côtière : sorties de 24 à 96 heures
 PL Pêche au Large : sorties de 96 heures à 30 jours
 GP Grande Pêche : sorties supérieures à 30 jours

(*) : Nombre de marins exprimé en équivalent plein temps =
 Nombre total de journées d'activité des marins en 1990
 300 j

F2 - STRUCTURE DE L'EMPLOI PAR DUREE D'EMBARQUEMENT

	<3 mois	3-6 mois	6-9mois	-12 moi	Total
Ille&Vilaine	259	158	139	296	852
Côtes d'Armo	353	193	222	343	1.111
Finist. Nord	515	242	263	642	1.662
Cornouaille	1.031	659	736	2.803	5.229
Lorient	418	272	283	1.056	2.029
Golfe Morb.	142	104	74	377	697
Loire Atlant	225	136	148	580	1.089
Vendée	346	269	254	1.323	2.192
Charente m.	348	172	191	721	1.432
Gironde	155	109	90	204	558
Pays basque	242	132	148	450	972
TOTAL F2	4.034	2.446	2.548	8.795	17.823

fortement diminué. Le rajeunissement est obtenu en réalité par le départ des marins âgés (phénomène accentué en 1991 avec la mise en oeuvre du plan Mellick qui les a touchés prioritairement).

. Le volet social du plan Mellick

Les éléments disponibles par Région Programme montrent cependant que **près de 70% des dossiers de sortie de flotte déposés fin 1991 concernent la région**. En l'absence de données définitives par zone d'étude, nous nous appuyerons sur les données fournies au plan national pour analyser l'impact du plan.

- . Dans le domaine de l'emploi, le plan a touché en majorité des patrons âgés (38% ont plus de 50 ans), mais un tiers a moins de 40 ans, et un peu plus d'un quart entre 40 et 50 ans.
- . Sur environ 1000 dossiers déposés (dont 687 pour la Région), 80% concernaient des navires de petite pêche. Il s'agit cependant de navires réellement actifs, puisqu'ils présentaient un taux d'activité moyen supérieur à 8 mois.
- . Au total, 1400 marins environ seront concernés par le plan dont 2/3 de patrons et 1/3 de matelots.
- . au 15 mars 1992, la situation de ces marins montre qu'une part importante (45,2%) a pu retrouver un embarquement sur un autre navire et 6,4% un reclassement à terre. Ce chiffre diminuera néanmoins lorsque tous les navires auront effectivement été sortis de la flotte (dossiers non encore définitivement liquidés).

3.2 L'EMPLOI A TERRE

Le total des emplois à terre peut être estimé à 17450 pour l'ensemble de la région.

Il se décompose comme suit :

- mareyage :	3 000
- transformation :	6 000
- autres activités :	8 400

Ces chiffres appellent deux remarques d'ordre méthodologique :

- Certaines activités sont difficiles à cerner en terme d'emploi (entreprises artisanales mal identifiées, activités multiples, certaines liées à la pêche, d'autres non, etc). D'autre part, l'emploi saisonnier est important dans la plupart des activités (mareyage, chantiers, transformation,...), et son volume est mal connu. Il n'est donc pas intégré dans nos estimations. Ces éléments conduisent en moyenne à une sous-estimation de l'emploi.
- La notion "d'emploi induit" par la pêche dans une zone d'étude nous paraît par trop simplificatrice. Certaines activités ne sont que partiellement liées à la pêche d'une zone ...

donnée. Les chantiers navals sont souvent mixtes et leur marché dépasse fréquemment la zone. La transformation ne travaille qu'en partie - ou pas du tout - à partir de la production locale,...

Les limites de l'exercice étant posées, on peut noter au plan de la région F2 trois caractéristiques :

- rapportés à la seule activité de pêche, le rapport entre les emplois à terre et les emplois en mer est de l'ordre de 1,3 à 1,4 pour l'ensemble de la région F2.
- la Bretagne sud (zone Cornouaille et Lorient) concentre les 3/4 des emplois dans le domaine du mareyage et de la transformation.
- Par contre la construction et la réparation navale sont réparties équitablement entre le sud et le nord de la Loire. La construction navale (de 1 700 à 2 000 emplois dans la région) a été fortement touchée à partir de 1991 par le très net ralentissement de constructions neuves dû au POP. **C'est donc l'activité qui risque d'être la plus touchée à moyen terme en terme d'emplois.** La diversification (réparation, plaisance, export) est déjà pratiquée par de nombreux chantiers, mais elle ne peut compenser intégralement l'absence d'activité de construction de navires de pêche.

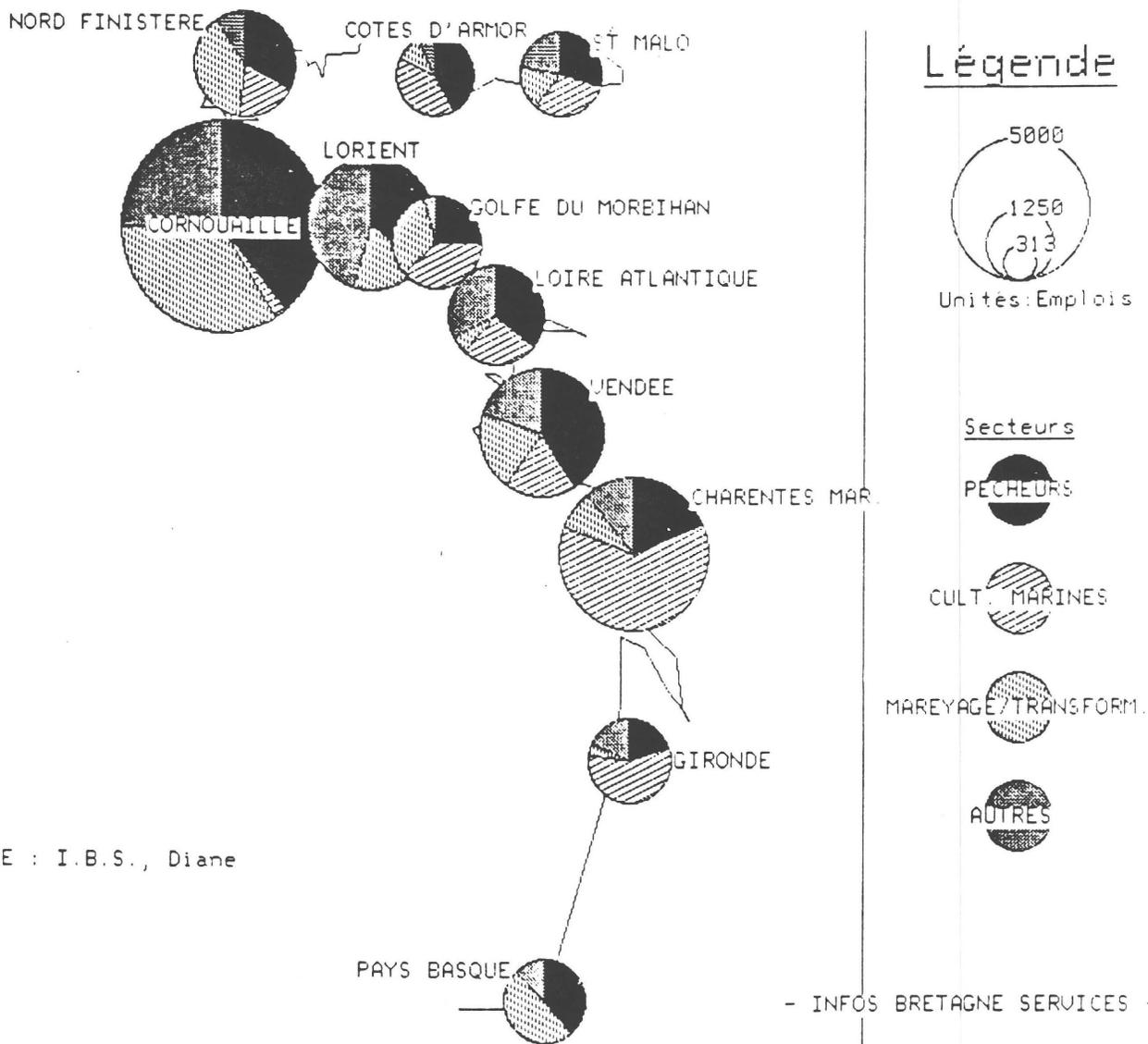
Emplois amont et aval 1990 par zones

	Constructn navale	Réparatn navale	Amont *	Aval **	Transpt	Total
Ille&Vilaine	165	92	49	43	48	397
Côte d'Armor	29	36	21	30	17	126
Nord Finist.	67	83	109	12		271
Cornouaille	478	396	643	1131	120	2768
Lorient	138	547	325	511	463	1984
G. Morbihan	57	7	32	4		100
Loire Atlant.	364	235	163	17		779
Vendée	267	231	134	182		814
Charente	157	183	54	162	64	620
Gironde	135	96	68	10	27	336
P. Basque	10	100	22	31	69	232
Total	1867	2006	1620	2133	808	8427

* Fabricants de matériel, avitaillement,...

** Criées, gestion, dockers,...

EMPLOIS SECTEUR PECHE PAR ZONE EN 90



SOURCE : I.B.S., Diane

- INFOS BRETAGNE SERVICES -

4 - L'AQUACULTURE

La région concentre l'essentiel de la production aquacole française : les deux tiers de la production d'huîtres et la moitié de la production de moules d'élevage proviennent de la région. 17 500 hectares y sont exploités dans la région, soit les 3/4 du total national. La région est également en tête pour le développement des productions nouvelles : saumon, turbot, palourde.

En terme de volume d'activité et d'emploi généré par l'aquaculture, le poids de cette activité apparaît tout à fait déterminant : **8 540 emplois au total pour la Région** (dont 4 500 inscrits maritimes) ce qui représente **40% des emplois en mer** (pêche et cultures marines) et **20% des emplois totaux de la filière halieutique**. Dans cet ensemble, les productions traditionnelles (huîtres et moules) dominent quasi-exclusivement. Les productions nouvelles génèrent un faible volume d'emploi.

La production de mollusques s'est développée en cinq ans mais cette croissance s'est ralentie depuis 1989.

L'analyse par zone montre le poids dominant de l'activité aquacole en Charente, Gironde et le Golfe du Morbihan.

La production ostréicole domine en Charente (premier centre de production et de commercialisation français), en Gironde, en Vendée, dans le Golfe du Morbihan.

Les zones de Saint Malo, baie de Saint Briec, Loire Atlantique, Vendée et Charente sont les seules à avoir une production mytilicole.

La qualité du milieu et la capacité des professionnels à mieux valoriser leurs productions restent les deux facteurs clés du développement de l'activité pour les années à venir.

La structure des entreprises reste fragile et atomisée. Dans la plupart des bassins - moins en Finistère nord - les entreprises familiales dominent. Le montant des investissements - individuels et collectifs - à réaliser dans les années à venir pour commercialiser selon les normes communautaires va être très sélectif, et un mouvement de restructuration des entreprises est à prévoir.

La structure d'âge des chefs d'entreprise va jouer dans ce domaine un rôle discriminant et des zones comme le Golfe du Morbihan, Saint Malo et la Gironde risquent de connaître un mouvement de départ naturel important.

Le potentiel aquacole est important dans la région qui est riche en zones humides et estuaires ; le marché est porteur mais le secteur nécessite des investissements importants pour se maintenir et se renforcer dans la perspective du marché européen. Il pourra connaître un certain développement mais ne peut, sauf marginalement, être considéré comme une source d'emploi importante pour des marins quittant la pêche.

5 - LE MAREYAGE

Le secteur du mareyage emploie dans la zone F2 un peu plus de 3000 personnes.

Cette activité de mareyage apparaît particulièrement développée dans certaines zones comparativement à la production locale :

- En Bretagne Nord du fait des importations du Royaume Uni notamment en crustacés, et plus généralement de la spécialisation crustacés de cette zone,
- A Lorient du fait d'achats relativement importants dans les ports du Sud Finistère ainsi que d'un certain courant d'importations,
- A La Rochelle qui jouait depuis de nombreuses années un rôle de place intermédiaire pour l'exportation vers l'Espagne ou l'Italie mais dont le rôle s'amointrit.

Inversement l'activité est moins représentée en Cornouaille et surtout en Vendée, en Loire Atlantique, en Gironde (faible élaboration type filetage, poids des détaillants).

. Une valeur ajoutée de l'ordre de 800 MF

D'après les échantillons de résultats d'entreprises de mareyage de Bretagne Sud et de Boulogne, le taux de valorisation par le mareyage est de l'ordre de 18%. Sur une valeur débarquée estimée à 3 735 MF, la valeur ajoutée du mareyage serait donc de 690-700 MF.

Compte-tenu de l'activité à base d'importations estimée à 10% environ du total, la valeur ajoutée totale atteindrait les 800 MF.

Les échantillons de résultats donnent pour 89/90 des valeurs ajoutées moyennes par emploi de l'ordre de 200 KF, le nombre d'emplois ainsi évalué serait donc de l'ordre de 3500 (1).

. Un secteur encore très atomisé

Le secteur du mareyage reste fortement atomisé, avec plus de 350 entreprises. Le premier mareyeur ne réalise que 30 MF de valeur ajoutée, soit moins de 5% de l'activité de la région, et les 50 premières représentent près de 58% de la valeur ajoutée totale.

Peu d'entreprises se sont engagées dans un processus d'élaboration plus importante des produits. Sont toutefois à citer :

- le groupe Furic, qui outre sa position de leader en mareyage, détient des intérêts dans la conserverie, l'armement, la pisciculture avec certaines implantations internationales,
- la Coopération Maritime, en prolongement des organisations de producteurs, avec notamment St Gué Coop liée à l'Opob, Scoma liée à Proma, Socosama pour l'OP des Sables.
- quelques grosses entreprises de la Côte Nord de la Bretagne : Primel, Ets Gérard, La Langouste, Tradipêche,..
- quelques entreprises lorientaises, confrontées à la forte chute des apports sur Lorient, qui s'efforcent de maintenir sur la place une activité de négoce international.

1 - Ce niveau d'emploi théorique est donc sensiblement supérieur à l'emploi recensé par les monographies des quartiers maritimes. Les 700 à 800 emplois théoriques supplémentaires soit environ 20-22% du total correspond bien en fait à la valeur qui échappe aux mareyeurs c'est à dire les ventes directes aux détaillants et les quelques ventes à l'industrie.

EMPLOIS DU SECTEUR MAREYAGE PAR ZONE

	EMPLOIS	C.A. PECHE FRAICHE	CA/EMPLOI (en kf)	INDICE
ST MALO	90	110192	1224	100,0
COTES D'ARMOR	120	92667	772	158,6
NORD FINISTERE	250	160009	640	191,3
CORNOUAILLE	1180	1492906	1265	96,8
LORIENT	580	583385	1006	121,7
GOLFE DU MORBIHAN	50	89511	1790	68,4
LOIRE ATLANTIQUE	130	226137	1740	70,4
VENDEE	250	486342	1945	62,9
CAHRENTE MARITIME	230	268807	1169	104,8
GIRONDE	50	70809	1416	86,5
PAYS BASQUE	120	153924	1283	95,5
REGION F2	3050	3734689	1224	100,0

Source : Monographies des Quartiers Maritimes + enquêtes.

La colonne Indice est calculée en comparant l'emploi recensé et l'emploi théorique sur la base d'un C.A./Emploi de 1224 kf

6 - L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION

6.1 LA CONSERVE

La région F2, et notamment la Bretagne Sud, constitue le berceau historique de l'industrie de la conserve de poisson à l'échelle mondiale. La Bretagne Sud comptait ainsi en 1950 plus de 150 conserveries de poissons (dont certaines travaillant également les légumes).

Une production depuis longtemps en déclin

Cette industrie ne représente plus que 3000 emplois en 1991 en très net déclin depuis plusieurs décennies. En 15 ans (de 1976 à 1990) elle a perdu la moitié de ses effectifs. En 1990 subsistent encore 24 entreprises de plus de 10 salariés dont 16 dans le Sud Finistère, 3 dans la zone Golfe du Morbihan, 3 en Vendée et en Pays Basque. A ces conserveries on peut ajouter les fabricants de semi-conserves d'anchois du Pays Basque.

mais une production qui se maintient en tonnage

La production française qui se situait autour des 90 000 tonnes en moyenne dans les années 75, s'est maintenue aux environs de 105 000 tonnes en entre 1987 et 1990.

plus de 90% de la production française

A l'échelle française la région F2 compte pour plus de 90% dans la production française (dont 72% en Bretagne Sud).

D'après nos estimations, le secteur de conserve représente de 51% de la valeur ajoutée de la transformation dans la région F2.

une industrie basée sur les produits importés...

La production se répartit comme suit en 1990 :

- 52 000 tonnes de conserves de thons, la matière première provenant à 95% des eaux tropicales,
- 22 000 tonnes de conserves de sardines, provenant à plus de 50% d'Italie, à 13% du Maroc, 28,2% de la Méditerranée française et seulement 7,3% de la région F2,
- 30 260 tonnes de conserves de maquereaux en provenance d'Irlande et d'Ecosse.
- 5 000 tonnes de divers dont 2 000 de coquilles St Jacques majoritairement importées.

... écoulant l'essentiel de sa production sur le marché français

Les exportations ne représentent respectivement que 2,5%, 12% et 2% des conserves de sardines, thons et maquereaux.

une industrie qui a perdu des parts de marché

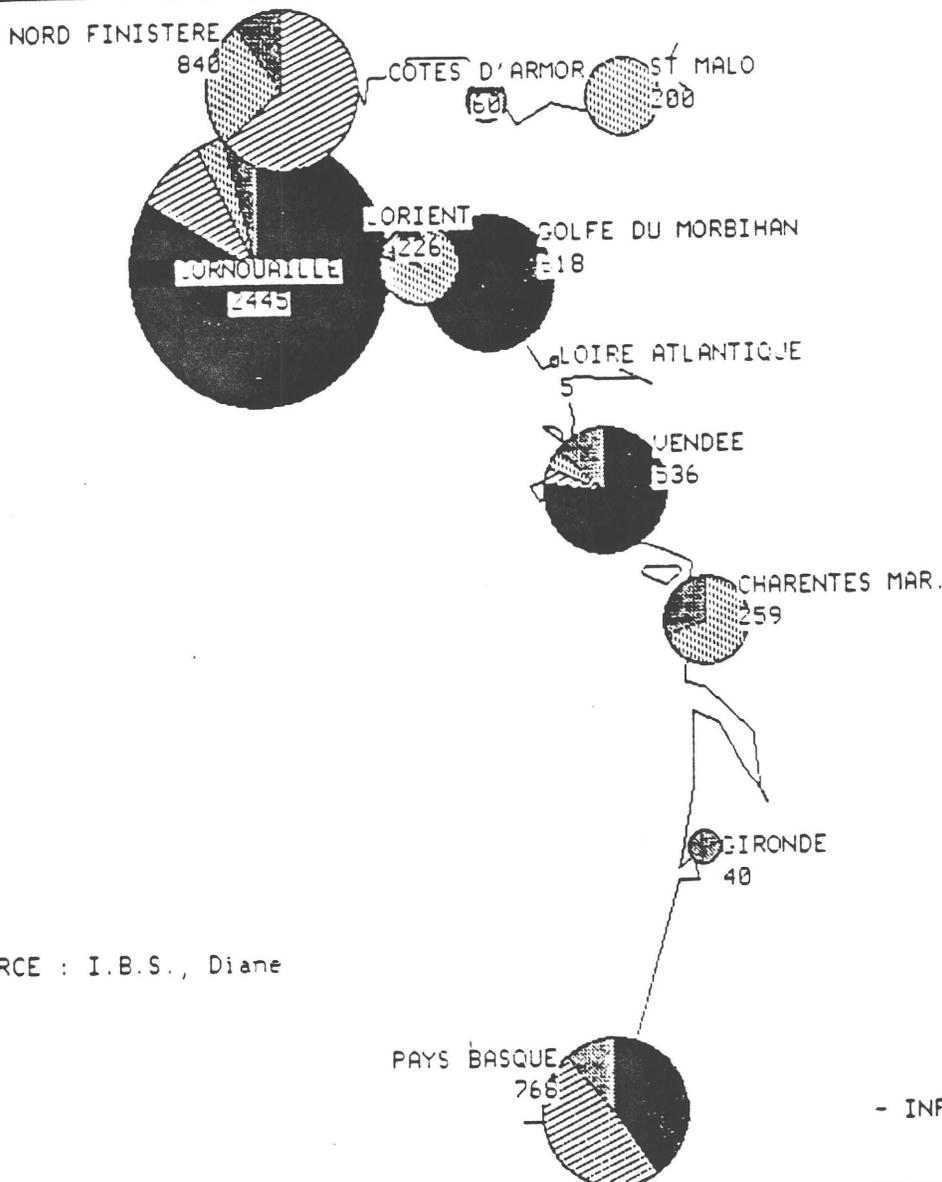
... *en sardine* : la part de marché de la production française est tombée de 73% en 1980 à 46% en 1990.

... *en thon* : la part de marché est passée de 58% en 1986 à 46% en 1990, après une phase de regain de 1980 à 1986.

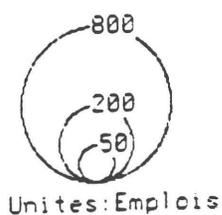
EMPLOIS DE L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION PAR SOUS-SECTEUR ET PAR ZONE

(en kf)	CONSERVE	FUMAISSO	SURGELAT	AUT.ACTI	TOTAL	EN %
ST MALO			200		200	3,3%
COTES D'ARMOR				60	60	1,0%
NORD FINISTERE		534	220	86	840	14,0%
CORNOUAILLE	2035	220	80	110	2445	40,8%
LORIENT			176	50	226	3,8%
GOLFE MORBIHAN	618				618	10,3%
LOIRE ATLANTIQU			5		5	,1%
VENDEE	413	22	26	75	536	8,9%
CHARENTES MARIT			180	79	259	4,3%
GIRONDE				40	40	,7%
PAYS BASQUE	312	367		89	768	12,8%
TOTAL	3377	1143	887	589	5996	100,0%
EN % DU TOTAL	56,3%	19,1%	14,8%	9,8%	100,0%	

EMPLOIS TRANSFORMATION / Activité & Zone 90



Légende



Activités

- CONSERVATION
- FUMAISSON
- SURGELATION
- AUTRES

SOURCE : I.B.S., Diane

- INFOS BRETAGNE SERVICES -

... en maquereaux : le marché reste plus franco-français avec 95% d'autoapprovisionnement.

6.2 LA FUMAISON DE POISSON

un marché important, basé sur le saumon en forte expansion

Le marché du poisson fumé était estimé en France à 19 000 tonnes en 1990, se répartissant entre 11 500 tonnes de saumon fumé et 5 500 tonnes d'autres produits dont 3 050 de hareng.

Ce marché s'avère en très forte expansion : environ + 15% par an ces dernières années. Le marché est essentiellement couvert par la production nationale les importations se limitant à 2000 tonnes environ (1990).

une matière première importée

L'approvisionnement en matière première est assuré par l'importation. On note une baisse des approvisionnements en saumon du Pacifique au profit du saumon d'élevage de l'Atlantique en provenance de Norvège et d'Ecosse (respectivement 62% et 18%).

Le hareng, seconde espèce, est également importé à plus de 95% d'autres pays de la CEE.

des entreprises peu liées au monde de la pêche

La région F2 détient une bonne part des entreprises française de fumage de saumon : Chevance, Narvik et Fishers dans le Nord-Finistère, Armoric en Cornouaille, Labeyrie et Salmona dans le Sud Ouest. Cette activité a de fait échappé aux fumeurs-saurisseurs traditionnels de Boulogne ou de Fécamp.

Il convient toutefois de souligner que ces entreprises - à l'inverse des conserveries - n'ont que peu de liens historiques avec la pêche locale. Les principales entreprises sont implantées à l'intérieur des terres, à plusieurs dizaines de kilomètres des ports de pêche.

... représentant près de 1150 emplois et plus de 250 MF de valeur ajoutée

Les 11 plus grosses entreprises du secteur recensées dans la région F2 représentent plus de 1150 emplois. Outre le Nord Finistère, cette activité est significative pour la Cornouaille et le Pays Basque.

6.3 LA SURGELATION

une activité limitée dans la Région F2, et qui travaille peu la production locale

Alors que la production débarquée se monte pour le Région à 3 500 MF, l'activité de surgélation ne représentent qu'une valeur ajoutée de 200 MF environ pour 900 emplois environ. Elle est donc proportionnellement peu développée. Les entreprises ne sont pas intégrées à la production et s'approvisionnent de façon indépendante sur le marché français ou international. Au plan national, l'industrie couvre environ 30% de ses besoins avec la production française. Pour la Région F2, ce pourcentage doit être inférieur, eu égard à l'importance de la vente en frais.

trois entreprises assurent plus de la moitié de l'emploi

Ces trois entreprises sont situées respectivement à St Malo (Sadifroid), Plougasnou dans le Nord Finistère (Primel) et en Charente Maritime (Nord Morue).

un pôle d'activité de surgélation sur Lorient

Les autres entreprises, de taille plus modeste, se situent davantage en prolongement de la production et de l'activité de mareyage. C'est le cas notamment de celles situées à Lorient, seul véritable "pôle" d'activités de surgélation liée à la production locale, mais qui reste faible aux cotés du pôle boulonnais, ou d'entreprises telles Davigel à Dieppe ou Servifrais à Fécamp.

6.4 LES AUTRES ACTIVITES A BASE DE PRODUITS DE LA MER

Ce dernier sous-secteur est plus diversifié. On y retrouve des entreprises productrices de surimi, plats préparés à base de produits de la mer, crevettes,...

Les entreprises retenues dans ce sous-secteur totalisent une valeur ajoutée de l'ordre de 150 MF pour 500 à 600 emplois. Quatre entreprises bretonnes qui travaillent notamment la coquille St Jacques représentent plus de la moitié du sous-secteur.

Ces différentes entreprises n'ont que peu de liens avec la pêche locale même si historiquement l'implantation peut s'expliquer par des ressources locales.

la transformation des algues

Parmi les entreprises de transformation, il convient encore de citer l'industrie de traitement des algues, avec deux usines importantes dans le Nord Finistère, et un certain nombre d'implantations plus récentes de petites entreprises notamment en Bretagne Nord.

L'industrie de transformation des produits de la mer représentait au total en 1990 la région F2 près de 6000 emplois dont plus de la moitié concernait l'industrie de la conserve.

Si cette dernière industrie est historiquement liée à la pêche locale, et donc implantée surtout dans les ports de pêche, la matière première traitée est aujourd'hui pour l'essentiel importée.

Il en est de même pour les autres activités de transformation, qui n'ont dans leur grande majorité que très peu de liens avec la pêche régionale.

Ceci explique le poids relatif de l'industrie, plus élevé que celui de la production ou de la flottille là où elle est présente :

- en Cornouaille et le Golfe du Morbihan, du fait de ses conserveries,
- dans le Nord Finistère, du fait d'autres industries (fumaison, surgelés,..)
- au Pays Basque, du fait des conserveries et d'autres activités.

7 - LES INFRASTRUCTURES

La région F2 se caractérise par l'importance et la diversité des infrastructures portuaires : plus de 27 criées, dont 11 de plus de 5000 tonnes par an. Les gestionnaires sont les Chambres de Commerce et d'Industrie pour les plus importantes d'entre elles et les municipalités pour les plus petites.

La plupart des ports sont engagés dans des opérations de modernisation, qui portent sur les infrastructures, mais également sur les superstructures. Sur ce dernier point, trois types d'investissements se dégagent :

- la mise sous froid des criées : 8 criées sont concernées
- l'informatisation des systèmes de ventes : à terme, 9 criées devraient être équipées.
- l'aménagement de magasins de marées et leur mise aux normes communautaires.

L'effort financier est important puisque qu'il représente près de 650 MF pour la période 1990-1993.

Cet effort est considéré par les responsables portuaires comme indispensable pour maintenir la compétitivité portuaire et permettre une meilleure valorisation des produits. Il intervient néanmoins dans une période de baisse des apports et de difficultés économiques qui fait craindre des problèmes de rentabilisation des investissements pour certains ports (Lorient et La Rochelle notamment). La mobilité des navires d'un port à l'autre, qui s'est accrue ces dernières années (y compris en direction de l'Espagne pour le sud de la Loire), est également un facteur qui fragilise les structures portuaires dans une période d'endettement élevé.

INVESTISSEMENTS DE COMMERCIALIATION
PREVISIONS 1991/1993 PAR REGION (enMF)

Region	Bretagne	Pays de Loire	Poitou Charentes	Aquitaine	Total	%
Investissements						
Criées						
Création	7.9	19.1	60		87	15.40%
Modernisation	54.85	23.2		11.95	78.05	13.81%
Mise sous froid	24.75	15.8			40.55	7.18%
Constructn bâtimt de regroupement		0.3	16.04		16.34	2.89%
Créatn, modernis. et équipement ateliers de marée	67.18	60	92.64	1.1	219.82	38.90%
Chambres froides & tunnels congéla	9.26	2.3	1.07		12.63	2.23%
moyens de débarqment et tri	36.43	8.8			45.23	8.00%
informatisation	1.24	8.7			9.94	1.76%
Tour & machines à glace	1.59	5.9	7.06		14.55	2.57%
Entrepôts frigorifiques	20.75	0.3		14	21.05	3.72%
Matériel de manutention	8.99	1.2	0.25		10.44	1.85%
Viviers de stockage	6.81	2.7			9.51	1.68%
TOTAL PECHE	239.75	148.3	177.06	27.05	565.11	100%

Source :DPM Plan sectoriel 4042/89

CHAPITRE II - LA SENSIBILITE DE LA REGION A LA PCP

Les différents aspects de la Politique Commune des Pêches ont été analysés sous un angle prospectif afin d'en apprécier les effets possibles sur la Région. A défaut de pouvoir chiffrer précisément les différentes hypothèses et leur impact en terme d'emploi, l'approche permet néanmoins de mesurer le degré de sensibilité des différents segments de la filière aux évolutions possibles - et certaines prévisibles - de la PCP.

Trois aspects ont été retenus :

- . la poursuite de la politique des TACs et quotas sur la base des situations actuelles.
- . l'ouverture des marchés de la conserve
- . la mise aux normes communautaires des équipements de commercialisation.

1. LES TACs & QUOTAS

L'évolution des TACs et quotas, et leur niveau réel de consommation aux cours des années passées sont de bons indicateurs des problèmes de ressource qui se posent à la Région. Dans l'hypothèse où les tendances observées se poursuivraient, on distingue plusieurs types de situations selon les espèces :

Des problèmes sur la sole et le merlan en zone VII & la cardine en zone VIII

Les principaux problèmes rencontrés en matière de surconsommation de quotas portent sur la sole (dépassement en Mer Celtique en 89/91, en Manche en 1991, dans le Golfe en 1989 et 1990). Cette espèce représente, rappelons-le, plus de 6% de la valeur débarquée dans la région F2. Autres stocks ayant posé problème ces dernières années : le merlan en zone VII (1% de la valeur débarquée) et la cardine en zone VIII (0,4% de la valeur débarquée).

ainsi que l'anchois au quota largement consommé,... mais contesté

Pour cette espèce qui représentait en 1990 1% des valeurs débarquées le quota était consommé plus de trois fois. Ce quota fait aujourd'hui l'objet de remises en cause qui s'appuient sur la forte disponibilité de l'espèce et sa faible durée de vie.

Parmi les quotas à surveiller : le merlu et la langoustine

Si pour la baudroie le taux de consommation de quotas reste simplement de l'ordre 50 %, pour le merlu et la langoustine les niveaux de quotas se rapprochent des niveaux de consommation.

Pour la langoustine les quotas ont été ajustés à la baisse ces dernières années. Ainsi en zone VII le quota n'est plus que de 4620 tonnes soit un tonnage correspondant aux

meilleures années d'exploitation du stock. En zone VIII le quota a été ramené de 7050 tonnes à 6110 tonnes (tonnage à peine supérieur aux meilleures années d'exploitation).

Pour le merlu, le problème est différent. C'est la production qui rattrape le quota en dépit d'une récente réévaluation de celui-ci. Il a ainsi été consommé à 90% en 91, la consommation dépassant le quota de 1989. Cette progression de la production serait à mettre en parallèle avec le développement de certaines techniques de pêche (pélagiques, filets maillants non dérivants).

les espèces industrielles

Pour l'églefin, le lieu noir et le cabillaud, les quotas sont loin d'être consommés (sauf pour le lieu noir à 80% en Ouest Ecosse), mais il convient de souligner que les niveaux de quotas pour 1991 sont, pour les zones considérées, en deçà des niveaux de captures de 1989.

Citons enfin parmi les espèces où les quotas sont consommés à plus de 80%, le lieu jaune et le merlan dans le Golfe.

L'impact d'un prolongement de la politique actuelle de gestion sur les principaux stocks intéressants la Région F2 est donc limité comparé à d'autres zones européennes. Il faut de plus rappeler le taux élevé de captures qui ne sont pas soumises à quotas.

2. L'OUVERTURE A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE

Celle-ci aura essentiellement des conséquences importantes et négatives sur le secteur de la conserve.

Alors que pour la quasi-totalité des produits alimentaires, l'unification du marché communautaire est déjà une réalité, le marché français de la conserve de thons était protégé jusqu'en 1992 par un contingentement des importations en provenance des pays non ACP. De ce fait les importations du Sud Est asiatique, largement dominante sur les marchés allemand et anglais, ne pouvaient pénétrer sur le marché français. A partir du 1er Janvier 1993, cette protection spécifique du marché français n'aura plus cours.

L'écart des coûts de production sera alors vraisemblablement trop important entre l'industrie de ces pays et celle de la France pour que l'industrie française résiste sur les produits basiques..., et peut-être à terme sur les produits élaborés à base de thons.

Les négociations de l'Uruguay Round prévoyant a priori une baisse des droits sur les importations des pays non A.C.P. (24% aujourd'hui) ne peuvent que fragiliser encore davantage cette activité.

En ce qui concerne la conserve de sardines, si les problèmes d'appellation limitent la concurrence hors CEE et Maghreb, la production française est aujourd'hui fortement concurrencée par :

- la production marocaine qui subissait jusqu'en 1992 un contingentement de ses exports vers la CEE. Dans le cadre des nouveaux accords de pêche ce contingentement risque d'être revu à la hausse ou même supprimé,
- la production portugaise qui bénéficie d'un régime d'aide à la modernisation plus avantageux que celui de l'industrie française.

Globalement le renforcement de la concurrence dans le secteur des conserves de thons et de sardines, parallèlement à la poursuite de la modernisation et de la restructuration de l'industrie française, va entraîner des suppressions d'emplois particulièrement importantes.

3. LA MISE AUX NORMES COMMUNAUTAIRES DES INFRASTRUCTURES DE COMMERCIALISATION

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un volet spécifique de la PCP, mais plutôt d'une conséquence de l'achèvement du Grand Marché Unique. L'impact des directives fixant les règles sanitaires de mise en marché des produits de la pêche et de l'aquaculture est d'ores et déjà important (Cf. les investissements engagés sur 91-93) mais son effet s'accroîtra dans les prochaines années.

Trois segments sont plus particulièrement visés : les infrastructures, le mareyage et les cultures marines (Cf. infra).

L'évaluation technique nationale de 1990, demandé par la Commission, a montré qu'1/4 des établissements de commercialisation de cultures marines auront à réaliser des investissements moyens ou importants. Le coût moyen est estimé à 225 000 Fr. Pour les établissements de petite taille, cette proportion est estimée à 90%.

Dans le domaine des infrastructures, la situation est bonne pour les criées importantes, la plupart étant déjà engagées dans des travaux de modernisation (Cf. infra). Par contre, 85% des plus petites devront investir pour se mettre aux normes. Pour les entreprises de mareyage, la proportion varie entre 50% et 75%.

Pour les infrastructures, il n'est pas certain que le niveau moyen d'apports nécessaire pour rentabiliser les investissements pourra être atteint partout.

Pour le mareyage et les cultures marines, la taille des entreprises et l'âge moyen des chefs d'exploitation restent une contrainte forte au regard des investissements à réaliser. Le risque est alors grand de voir se creuser l'écart entre un secteur modernisé, ouvert sur le marché européen - mais fragile en cas de baisse des apports -, et un secteur plus marginalisé n'ayant pas fait les investissements nécessaires et tourné vers les marchés locaux.

Pour les cultures marines, le phénomène de la "vente directe" des producteurs sur les marchés locaux ou régionaux connaîtra un coup d'arrêt qui peut mettre les trésoreries en difficulté de nombreuses entreprises .

On peut cependant considérer que l'application de la directive ne fait qu'accélérer des phénomènes de restructuration qui se seraient produit dans ces deux secteurs. L'impact à court terme risque d'être négatif sur le plan de l'emploi, mais positif à moyen et long terme.

CHAPITRE 3 : LES ZONES DE LA REGION F2

ILLE ET VILAINE

Cette zone correspond :

- à la façade maritime du département d'Ille et Vilaine
- aux quartiers des affaires maritimes de Saint Malo. Les limites de celui-ci débordent néanmoins à l'ouest sur le littoral des Côtes d'Armor.
- à la zone d'emploi de Saint Malo. La zone d'emploi de Dinan n'ayant pas d'activité maritime n'a donc pas été retenue.

Caractéristiques générales du système halieutique

Trois activités se juxtaposent :

- *la pêche fraîche* (5 300 tonnes en 1991) qui s'est fortement développée avec une flottille chalutière de plus de 16 mètres. Elle subit aujourd'hui les contraintes de la ressource en Manche.
- *la Grande pêche* qui ne comprend plus aujourd'hui que trois navires congélateurs et emploie 200 marins. Ses perspectives sont, au mieux, le maintien de l'emploi malgré des efforts importants de diversification (surimi, crevettes en Guyane).
- *l'aquaculture* dans la baie de Cancale : élevage de moules, d'huîtres creuses, et d'huîtres plates. Cette dernière dominait historiquement à Cancale. Depuis les différentes épizooties, la production s'est effondrée, mais l'espoir demeure toujours d'une reprise de la production. C'est maintenant la mytiliculture sur bouchot qui domine (6 330 tonnes de production soit 10% de la production nationale). Les investissements requis pour la mise aux normes sanitaires sont très importants et une partie de la population, âgée, risque de quitter le secteur.

Caractéristiques générales de la zone

La population a connu un bon taux de croissance dans cette zone, grâce à un solde migratoire positif, mais elle a vieilli. L'emploi salarié a également progressé à un taux nettement supérieur à la moyenne régionale. Ce sont cependant les services non marchands qui sont responsables pour la moitié de cette croissance. L'emploi industriel, lui, a décliné, notamment dans les chantiers navals.

ZONE :**ILLE & VILAINE****1) CARACTERISTIQUES FILIERE**

Emploi filière : 1 772

dont : pêche : 535 soit -30,2 % 86/91

cult. marines : 550

amont : 397

aval : 290 dont 90 mareyage

0 conserves

200 autres

4,45 % emploi filière / population active employéeValeur Ajoutée : 258 562 KF soit 3,01 % P.I.B. zone

Evolution flotte :

Taille	KW 90	%	var. 83/90
< 12	<u>6 445</u>	<u>20,76</u>	<u>-20,9%</u>
12 - 16	<u>3 446</u>	<u>11,10</u>	<u>-28,9%</u>
16 - 25	<u>8 284</u>	<u>26,68</u>	<u>X 3,5</u>
25 - 38	<u>3 013</u>	<u>9,70</u>	<u>+27,9%</u>
+ 38	<u>9 862</u>	<u>31,76</u>	<u>+25,2%</u>

* Tonnage 22 685 Valeur débarquée 254 456 KF

dont 47,50 % Cultures marines

* Evolution valeur 80/90 -28,6 % en francs constants**2) CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES GENERALES*** Pop. totale : 115 914 Solde Mig. 82/90 +5 099 soit +4,6 %* Population active 90 : 46 314 soit 39,96 % de Pop. Totale

	Dont :		%	var. 82/90	
* Pop. Sal. 90 :	<u>32 448</u>	Industrie	<u>4 922</u>	<u>15,17</u>	<u>+9,2%</u>
		BTP	<u>2 862</u>	<u>8,82</u>	<u>-19,1%</u>
		Services	<u>23 533</u>	<u>72,53</u>	<u>+24,6%</u>

* Taux de chômage 90 : 14,09%* Activités importantes : chimie, tourisme, agriculture (zone légumière littorale)

* Situation Politique structurelle : _____

COTES D'ARMOR

Cette zone correspond :

- à la façade maritime du département des Côtes d'Armor
- aux quartiers des affaires maritimes de Saint Briec et Paimpol
- aux trois zones d'emploi de Saint Briec, Guingamp (qui comprend Paimpol) et Lannion.

Caractéristiques générales du système halieutique

- *la pêche*, encore très marquée par la coquille Saint Jacques, a cherché à se diversifier sur le chalutage et à organiser la mise en marché qui est dispersée sur un grand nombre de sites. La tendance est aujourd'hui à la diminution des navires côtiers et au développement des navires de 20 -25 mètres. Ce mouvement touche cependant ses limites dans le contexte actuel de la ressource exploitable en Manche. Une soixantaine de navires vont être retirés en 1992 dans le cadre du plan Mellick.
- *L'aquaculture* : les principales productions sont les huîtres et les moules. Les premières prédominent dans le quartier de Paimpol, tandis que la mytiliculture ne s'exerce qu'à l'est de la zone (4 300 tonnes soit 7% de la production française). L'aquaculture nouvelle est diversifiée : expérimentation de filières pour les moules, élevage de poisson (salmonidés et turbot).

Caractéristiques générales de la zone

Sur les trois zones d'emploi retenues, seule celle de Saint Briec est véritablement concernée par la pêche. C'est également la plus peuplée. Le solde migratoire est faiblement positif (+1270) pour les trois zones mais il est négatif pour les communes spécifiquement littorales. Les industries agro-alimentaires (+ 1 140 salariés depuis 1981), les industries de biens de consommation et la chimie constituent des pôles d'emplois qui ont réussi à se maintenir sur la même période. Mais c'est surtout le tourisme littoral et les services non marchands qui ont permis à la zone de maintenir l'emploi salarié entre 1982 et 1990 (positif sur Saint Briec mais négatif sur Guingamp).

NORD FINISTERE

Cette zone correspond :

- à la façade nord du département du Finistère (y compris la rade de Brest)
- aux quartiers des affaires maritimes de Morlaix et Brest
- aux zones d'emploi de Morlaix et Brest

Le quartier de Camaret qui est inclus dans la zone d'emploi de Brest est cependant rattaché à la zone Cornouaille, car toutes les données concernant la pêche sont aujourd'hui traitées par le quartier de Douarnenez.

Caractéristiques générales du système halieutique

- *la pêche* est très axée sur la bande côtière et la rade de Brest, mais la pêche au large orientée vers les crustacés s'est développée ces dernières années. La zone occupe donc une place importante dans la production nationale de crustacés (35% de l'ensemble national pour le crabe et l'araignée), et surtout pour la production d'algues (85% de la production nationale). Depuis deux ou trois ans, de nombreux caseyeurs sont passés au filet.
- *l'aquaculture* : depuis les maladies de l'huître plate, la production d'huître creuse constitue l'essentiel de la production (4 100 tonnes) ; elle est concentrée sur deux zones : la baie de Morlaix et la rade de Brest. L'élevage de la palourde a connu un essor rapide dans les années 1980, mais a été brutalement stoppé par la maladie de l'anneau brun. Par contre le nord Finistère constitue une des seules zones du littoral où la salmoniculture a obtenu des productions significatives (400 tonnes en 1991). Cependant, les difficultés économiques rencontrées ne garantissent pas la poursuite de l'entreprise.

Caractéristiques générales de la zone

Les deux zones présentent des caractéristiques bien distinctes, avec d'une part le pôle urbain que constitue Brest, d'autre part le caractère peu urbanisé et très agricole de la zone de Morlaix (très importante zone légumière). La zone de Brest a vu sa population croître de près de 9 000 habitants entre 1982 et 1990 alors que l'exode rural a continué à se faire sentir sur la zone de Morlaix (- 1 300 habitants). Sur Brest, l'arsenal (7 000 emplois) et les services non marchands (Université, Marine nationale notamment) constituent les principales sources d'emploi.

ZONE :**NORD FINISTERE****1) CARACTERISTIQUES FILIERE**

Emploi filière : 2 858

dont : pêche : 957 soit +25,6 % 86/91

cult. marines : 540

amont : 271

aval : 1 090 dont 250 mareyage

0 conserves

840 autres

1,63 % emploi filière / population active employéeValeur Ajoutée : 497 720 KF soit 1,13 % P.I.B. zone

Evolution flotte :

Taille	KW 90	%	var. 83/90
< 12	<u>18 997</u>	<u>47,28</u>	<u>+8,4%</u>
12 - 16	<u>6 696</u>	<u>16,66</u>	<u>+31,6%</u>
16 - 25	<u>11 937</u>	<u>29,71</u>	<u>+54,5%</u>
25 - 38	<u>2 553</u>	<u>6,35</u>	<u>+21,7%</u>
+ 38	<u>0</u>	<u>0,00</u>	<u>0</u>

* Tonnage 31 426 Valeur débarquée 262 148 KF

dont 28,90 % Cultures marines

* Evolution valeur 80/90 +31,2 % en francs constants**2) CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES GENERALES*** Pop. totale : 487 461 Solde Mig. 82/90 -4 427 soit -0,9 %* Population active 90 : 198 105 soit 40,64 % de Pop. Totale

Dont :		%	var. 82/90
* Pop. Sal. 90 :	<u>135 438</u>		
Industrie	<u>27 516</u>	<u>20,32</u>	<u>-0,8%</u>
BTP	<u>8 067</u>	<u>5,96</u>	<u>-36,9%</u>
Services	<u>97 548</u>	<u>72,02</u>	<u>+6,4%</u>

* Taux de chômage 90 : 11,67%

* Activités importantes : Arsenal, marine nationale, Université, électronique sur Brest
élevage intensif, IAA dans l'intérieur. Zone légumière littorale

* Situation Politique structurelle : _____

CORNOUAILLE

Cette zone correspond :

- à la partie sud du département du Finistère
- aux quartiers des affaires maritimes de Camaret, Audierne, Douarnenez, Le Guilvinec et Concarneau
- à la zone d'emploi de Quimper

Caractéristiques générales du système halieutique

C'est l'ensemble halieutique le plus important de toute la France. L'éventail complet des activités halieutiques s'y déploie, à l'exception de l'aquaculture qui n'occupe qu'une place marginale.

Il se structure autour d'un ensemble de 8 ports répartis du nord au sud de la zone. L'ensemble représente plus du quart de la production française en volume et en valeur.

- *La grande pêche* est présente à Concarneau qui constitue le port d'attache de 27 thoniers congélateurs travaillant en Atlantique Sud et Océan indien (1). La flottille s'est développée grâce au marché porteur du thon et à l'abondance des ressources, mais elle est aujourd'hui confrontée à la diminution constante des captures qui se conjugue avec une baisse continue des prix du thon sur le marché mondial.

- *La pêche chalutière* au large est pratiquée dans les zones VII et VIII par des unités de plus de 16 mètres qui sont artisanales et industrielles. C'est là que se situe le potentiel de capture le plus important de cette zone. La flotte est moderne et a connu, depuis 1983, un renouvellement important qui a permis de développer les emplois. Peu limitée par les quotas, elle fait néanmoins face depuis deux ans à une réduction de ses captures qui rend les armements fragiles sur le plan financier.

- *La pêche côtière* qui travaille dans le golfe de Gascogne s'est également développée en capacité, mais le nombre de navires et de marins a diminué. Cette flottille est la plus sensible actuellement aux mesures techniques et aux réductions de capacité. Son potentiel risque de diminuer dans les années à venir.

Les activités d'amont et d'aval sont particulièrement développées, notamment les chantiers navals (construction et réparation), le mareyage et la conserverie (1338 emplois soit plus du tiers des effectifs nationaux).

Caractéristiques générales de la zone

La zone a connu une croissance modérée de sa population et de l'emploi entre 1982 et 1990. L'agriculture et les IAA en constituent l'axe fort (avec la pêche). Elles ont notamment subi la crise laitière et la chute des conserveries qui ont débouché sur une diminution d'emploi dans ces secteurs. Seuls les services non marchands ont progressé. Le taux de chômage est légèrement supérieur à la moyenne régionale. Le système halieutique constitue dans ce contexte un pôle fort pour l'emploi (plus de 10 000 actifs).

1 - Auxquels s'ajoutent trois navires immatriculés à Douarnenez et trois à Lorient

ZONE :

CORNOUAILLE

1) CARACTERISTIQUES FILIERE

Emploi filière : 10 838
 dont : pêche : 4 245 soit -11,4 % 86/91
 cult. marines : 200
 amont : 2 768
 aval : 3 625 dont 1 180 mareyage
 2 035 conserves
 410 autres

11,02 % emploi filière / population active employée

Valeur Ajoutée : 2 310 769 KF soit 9,36 % P.I.B. zone

Evolution flotte :

Taille	KW 90	%	var. 83/90
< 12	32 802	12,51	+4,9%
12 - 16	35 742	13,63	+2,9%
16 - 25	81 683	31,15	+25,9%
25 - 38	26 063	9,94	-30,7%
+ 38	85 952	32,78	+12,3%

* Tonnage 223 027 Valeur débarquée 2 207 935 KF
 dont 3,30 % Cultures marines

* Evolution valeur 80/90 +13,9 % en francs constants

2) CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES GENERALES

* Pop. totale : 264 057 Solde Mig. 82/90 +6 123 soit +2,4 %

* Population active 90 : 110 531 soit 41,86 % de Pop. Totale

Dont :			%	var. 82/90	
* Pop. Sal. 90 :	78 834	Industrie	16 914	21,46	-3,8%
		BTP	4 399	5,58	-35,8%
		Services	54 165	68,71	+13,7%

* Taux de chômage 90 : 10,99%

* Activités importantes : IAA(viande, lait, salaisons,), emballages, électronique, tourisme
dynamique agricole faible* Situation Politique structurelle : le Règlement 3638 du 17 12 85 (action spécifique) s'applique
à l'arrondissement de Quimper.

LORIENT

Cette zone correspond :

- à la façade maritime ouest du département du Morbihan
- au Quartier de Lorient
- à la zone d'emploi de Quimperlé-Lorient

Caractéristiques générales du système halieutique

Toute l'activité de la zone est concentrée sur le port de Lorient, second port français de pêche fraîche.

Le port traverse aujourd'hui une crise grave : ses apports ont diminué d'un tiers de 1988 à 1991 ; toutes les flottilles apparaissent touchées par cette diminution.

- *la pêche industrielle*, composée de 16 unités de 38 et 55 mètres à défaut de pouvoir augmenter ses captures cherche à diversifier ses stratégies d'exploitation. Les débarquements à l'étranger se développent. Les unités ont vieilli et devraient se moderniser pour élargir leur gamme d'activité (chalutage par grands fonds notamment).

- *la pêche dite semi-industrielle* (32 unités de 25-38 mètres) ne s'est pas renouvelée et subit fortement la diminution des ressources sur ses zones traditionnelles.

- *la pêche artisanale au large* (unités de 16-25 mètres) a connu un fort développement (+ 28 unités neuves en 5 ans) ; elle constitue un des pôles forts pour l'équilibre portuaire. Ses mises à terre ont cependant fortement chuté en 1991.

Le port a choisi de miser sur une meilleure valorisation de sa production. Un important plan de restructuration portuaire est en cours (plus de 200 MF). L'importance des investissements imposera de jouer sur un volume d'apports supérieur à la seule production locale.

Caractéristiques générales de la zone

La croissance démographique de la zone a été forte : + 4,5% entre 1982 et 1990 soit le double de la moyenne régionale. Par contre tous les indicateurs de l'emploi montrent que la zone d'emploi qu'elle est particulièrement touchée : faible hausse de l'emploi salarié (+ 1,9% en 5 ans), faible croissance des services non marchands, recul très net de l'emploi dans les industries de consommation (-28,2%). Le taux de chômage est un des plus forts de la Région : + 12,4%. Seul point positif : la croissance de l'emploi dans les IAA (+ 28,9%, due notamment à l'industrie de la viande) qui confirme le rôle de celles ci comme stabilisateur d'emploi dans cette zone. Le secteur pêche pourrait s'inscrire dans ce mouvement et y contribuer à condition de maintenir un volume d'apports suffisant.

ZONE :**LORIENT****1) CARACTERISTIQUES FILIERE**

Emploi filière : 4 385
 dont : pêche : 1 595 soit -24,3 % 86/91
 cult. marines : 0
 amont : 1 984
 aval : 806 dont 580 mareyage
0 conserves
226 autres

4,71 % emploi filière / population active employéeValeur Ajoutée : 613 276 KF soit 3,24 % P.I.B. zone

Evolution flotte :

Taille	KW 90	%	var. 83/90
< 12	5 993	6,91	-33,4%
12 - 16	11 959	13,80	-5,7%
16 - 25	19 477	22,47	+28,2%
25 - 38	13 667	15,77	-38,4%
+ 38	35 590	41,06	-0,5%

* Tonnage 51 290 Valeur débarquée 583 385 KF
 dont 0,00 % Cultures marines

* Evolution valeur 80/90 -15,5 % en francs constants**2) CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES GENERALES*** Pop. totale : 300 948 Solde Mig. 82/90 +4 975 soit +1,7 %* Population active 90 : 107 986 soit 35,88 % de Pop. Totale

Dont :			%	var. 82/90	
* Pop. Sal. 90 :	<u>73 728</u>	Industrie	20 539	27,86	-1,5%
		BTP	4 507	6,11	-27,5%
		Services	46 796	63,47	+8,4%

* Taux de chômage 90 : 13,87%

* Activités importantes : Arsenal, Marine Nationale, industrie de la viande, métallurgie
Agriculture plus à l'intérieur

* Situation Politique structurelle : L'arrondissement de Lorient est éligible au titre de l'action
spécifique 3638 du 17-12-85

GOLFE DU MORBIHAN

Cette zone correspond :

- à la façade maritime Est du département du Morbihan
- aux quartiers des affaires maritimes d'Auray et de Vannes
- aux zones d'emploi de Vannes et d'Auray. La zone d'emploi n'ayant pas d'activités maritimes n'a pas été retenue.

Caractéristiques générales du système halieutique

- *la petite pêche* est de moindre importance et très disséminée sur la zone. Seul le port de Quiberon offre une infrastructure de débarquement. Les problèmes de ressource côtière se font de plus en plus sentir, sans possibilité de diversification vu la taille des navires.
- *l'aquaculture* est la principale activité de la zone. L'élevage d'huîtres est l'activité dominante dans le golfe du Morbihan, les rias et estuaires ainsi qu'en baie de Quiberon (exploitation en eau profonde). La zone représente 12% de la production française. L'aquaculture nouvelle a connu de nombreuses expérimentations mais aucune production n'a encore atteint de tonnages significatifs.

Caractéristiques générales de la zone

Cette zone s'avère la plus dynamique au plan démographique en Bretagne : son solde migratoire est le plus favorable de Bretagne : +13724 personnes soit +6,6%.

Le nombre d'emplois y a augmenté de 2,5% de 82 à 90 soit un gain de près de 2000 emplois.

Le taux d'emploi industriel reste cependant relativement faible (17,3%) mais en sensible progression : +9% d'emplois totaux de 82 à 90, et +16,3% d'emplois salariés industriels de 81 à 90.

La progression de l'industrie dans ces zones d'emplois s'appuie d'abord sur les I.A.A. (abattage-découpe de volailles). L'autre secteur qui apparaît en forte progression est celui des industries de biens d'équipement.

L'emploi tertiaire enregistre sur la zone une bonne progression avec notamment les services marchands avec une augmentation de 22,1%, due essentiellement au tourisme et à la présence de Vannes, préfecture du Morbihan.

ZONE :

GOLFE DU MORBIHAN

1) CARACTERISTIQUES FILIERE

Emploi filière : 2 060
 dont : pêche : 542 soit +10,0 % 86/91
 cult. marines : 750
 amont : 100
 aval : 668 dont : 50 mareyage
618 conserves
0 autres

2,42 % emploi filière / population active employée

Valeur Ajoutée : 392 447 KF soit 2,26 % P.I.B. zone

Evolution flotte :

Taille	KW 90	%	var. 83/90
< 12	<u>24 017</u>	<u>86,88</u>	<u>-2,6%</u>
12 - 16	<u>3 008</u>	<u>10,88</u>	<u>-8,0%</u>
16 - 25	<u>618</u>	<u>2,24</u>	<u>X 5,7</u>
25 - 38	<u>0</u>	<u>0,00</u>	<u>0</u>
+ 38	<u>0</u>	<u>0,00</u>	<u>0</u>

* Tonnage 29 855 Valeur débarquée 373 382 KF
 dont 76,00 % Cultures marines

* Evolution valeur 80/90 X 2,1 % en francs constants

2) CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES GENERALES

* Pop. totale : 226 296 Solde Mig. 82/90 +13 724 soit +6,6 %

* Population active 90 : 95 972 soit 42,41 % de Pop. Totale

* Pop. Sal. 90 : 49 389

Dont :		%	var. 82/90
Industrie	<u>13 096</u>	<u>26,52</u>	<u>+16,3%</u>
BTP	<u>4 600</u>	<u>9,31</u>	<u>-30,7%</u>
Services	<u>43 765</u>	<u>88,61</u>	<u>+13,5%</u>

* Taux de chômage 90 : 11,21%

* Activités importantes : IAA (Volailles), cosmétique, tourisme. Agriculture littorale faible.
Elevage intensif volaille plus à l'intérieur.

* Situation Politique structurelle : _____

LOIRE ATLANTIQUE

Cette zone correspond :

- à la façade maritime du département de Loire Atlantique.
- aux deux quartiers des affaires maritimes de Saint Nazaire et Nantes.
- à la zone d'emploi de Saint Nazaire. La zone d'emploi de Nantes, très en amont de l'estuaire n'a pas véritablement de façade maritime. Elle n'a donc pas été incluse.

Caractéristiques du secteur halieutique

- *Aquaculture* : elle est présente sur deux zones :

- . Traits de Pen Bé et du Croisic où se récoltent huîtres (410 tonnes), moules (385 tonnes) et surtout coques (premier centre français : 2 000 tonnes environ). Le marais de Guérande présente des potentialités importantes pour l'aquaculture nouvelle.
- . le Nord de la baie de Bourgneuf : ostréiculture (1 500 tonnes), mytiliculture (1 155 tonnes).

- *petite pêche en estuaire*, basée à Saint Nazaire et Basse Indre (civelles, crevettes, langoustines,...) qui compte environ 350 pêcheurs.
- *pêche au chalut et aux casiers* à La Turballe et au Croisic avec 650 pêcheurs (12 500 tonnes d'apports en criée en 1991). Autrefois spécialisés sur la sardine, ces ports ont modernisé leur flotte et leurs équipements portuaires, mais la concurrence sur les lieux de pêche et les engins est parfois sévère (chalut de fond contre chalut pélagique).

La juxtaposition de ces différents modes d'exploitation, la petite taille des entreprises, la diversité des espèces pêchées ou élevées sont autant d'atouts pour résister à une crise saisonnière ou peu durable. Toutefois, la capacité de résistance des ports de pêche paraît inégale. La Turballe semble, sur le plan de l'endettement des pêcheurs et des prix moyens en criée le port le plus exposé. Des efforts récents et importants sont donc fait sur la qualité des produits débarqués et sur les investissements à terre (mise aux normes de la criée,...).

Caractéristiques générales de la zone

La zone est marquée par la présence de l'agglomération de Saint-Nazaire qui en fait la zone la plus industrialisée de la Région F2 (37% de l'emploi salarié).

Après avoir subi des récessions industrielles importantes (dans le secteur construction navale en particulier), les pertes d'emplois salariés sont aujourd'hui limités et le début 1991 manifeste ici une évolution positive (1,6%).

Toutefois la construction et la réparation nautiques, qui représentent encore plus de six cents emplois, demeurent menacées (enquête Insee Prévisions 1991).

Le taux de chômage (14,2% en 1990) est un des plus forts de la Région.

L'attrait des emplois de la métropole nantaise constituera néanmoins une "pente" de conversion assez forte vers d'autres activités, au moins pour les classes d'âge les plus jeunes (à condition de mettre en oeuvre les formations appropriées).

LA VENDEE

Cette zone correspond :

- à la façade maritime du département de Vendée
- aux Quartiers des affaires maritimes de Noirmoutier, Les Sables et l'île d'Yeu.
- au bassin d'emploi de Vendée-Ouest.

Caractéristiques du système halieutique

- *l'aquaculture* est présente aux deux extrémités de la zone : la baie de Bourgneuf au nord et la baie de l'Aiguillon au sud. Elevage d'huître (13 600 tonnes) et de moules (3 316 tonnes). Des investissements importants ont été réalisés aux cours des dernières années, mais la taille des entreprises reste moyenne.
- *le port des Sables d'Olonne* (5^e port français en valeur en 1991) réalise la moitié des apports vendéens (9 415 tonnes en baisse). La flotte très polyvalente malgré un âge moyen élevé. La port regroupe un potentiel de mareyeurs et d'équipements portuaires d'intérêt régional. Un important programme de travaux (45 MF) est prévu pour la criée (informatisation).
- *le port de Saint Gilles* s'est également diversifié, mais reste très centré sur la sardine (1/3 de la valeur débarquée en 1991). La capacité moyenne des unités de pêche s'est renforcée et la flotte a continué de croître en 1991.
- *les ports "iliens"*, Port Joinville (île d'Yeu) et L'herbaudière (Noirmoutier) tentent d'affirmer leur autonomie en commercialisant désormais la moitié de la production de leurs bateaux, soit au total 5 200 tonnes en 1991. Port Joinville va s'équiper d'une criée. Leurs apports dominants de fileyeurs et de caseyeurs leur procurent des prix moyens très élevés. L'avenir des fileyeurs est cependant fortement dépendant des décisions techniques communautaires qui seront prises en 1993.

L'ensemble vendéen est caractérisé par le poids et la cohésion des structures coopératives qui rassemblent et orientent toute la filière (structures de gestion, de mareyage, de transformation). Les entreprises, toutes artisanales, ont pour la plupart rentabilisé leurs investissements et bénéficient de bons prix moyens. Elles savent faire preuve de polyvalence, et des pêcheurs comme les ogiens savent être mobiles sur la ressource comme sur les marchés à travers tout le golfe de Gascogne.

Caractéristiques générale de la zone

La zone d'emploi est la plus dense du département, mais le poids des actifs dans la population est le plus faible de tout le sud Loire (39,5%). Le solde migratoire est positif et la population connaît un bon taux de croissance depuis 15 ans (+ 16,7%). L'agriculture et les industries agro-alimentaires dominent largement. Sur le littoral, l'activité de construction navale (pêche mais surtout plaisance) est l'autre grande activité de la zone mais elle a traversé plusieurs crise ces dernières années (-810 emplois en 1991). Les IAA ont également perdu 220 emplois en 1991 et les prévisions de croissance des chefs d'entreprises sont les plus faibles de la Région (-2,5% en 1991).

Le tourisme offre un gisement d'emploi croissant, surtout en activité saisonnière : +50% de créations dans les services marchands de 1982 à 1990.

ZONE :

VENDEE

1) CARACTERISTIQUES FILIERE

Emploi filière : 4 006

dont : pêche : 1 656 soit -32,7 % 86/91

cult. marines : 750

amont : 814

aval : 786 dont 250 mareyage

413 conserves

123 autres

8,16 % emploi filière / population active employée

Valeur Ajoutée : 751 978 KF soit 7,46 % P.I.B. zone

Evolution flotte :	Taille	KW 90	%	var. 83/90
	< 12	<u>37 691</u>	<u>44,88</u>	<u>+2,6%</u>
	12 - 16	<u>14 212</u>	<u>16,92</u>	<u>+33,4%</u>
	16 - 25	<u>31 088</u>	<u>37,02</u>	<u>+6,1%</u>
	25 - 38	<u>0</u>	<u>0,00</u>	<u>0</u>
	+ 38	<u>994</u>	<u>1,18</u>	<u>0</u>

* Tonnage 45 270 Valeur débarquée 719 601 KF

dont 32,40 % Cultures marines

* Evolution valeur 80/90 X 2,1 % en francs constants

2) CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES GENERALES

* Pop. totale : 139 096 Solde Mig. 82/90 +11 519 soit +9,0 %

* Population active 90 : 55 064 soit 39,59 % de Pop. Totale

* Pop. Sal. 90 :	Dont :		%	var. 82/90
<u>27 357</u>	Industrie	<u>8 801</u>	<u>32,17</u>	<u>+25,7%</u>
	BTP	<u>4 067</u>	<u>14,87</u>	<u>-7,1%</u>
	Services	<u>14 304</u>	<u>52,29</u>	<u>+32,2%</u>

* Taux de chômage 90 : 10,85%

* Activités importantes : IAA industries nautiques, tourisme

* Situation Politique structurelle :

LA CHARENTE MARITIME

Cette zone correspond :

- à la façade maritime de la Charente Maritime et de la Région Poitou Charente
- aux quartiers des affaires maritimes de La Rochelle, et de Marennes-ile d'Oléron
- aux deux zones d'emploi de La Rochelle et de la Saintonge Maritime.

Caractéristiques du système halieutique

Deux pôles d'activité marquent ce littoral :

- *l'aquaculture* avec deux bassins de production au nord (Ile de Ré et sud de la baie de l'Aiguillon) et au sud du département (bassin de Marennes-Oléron, premier centre français de commercialisation des huîtres). L'ensemble de la zone produit 30 000 tonnes d'huîtres et procure 3 500 emplois directs. L'activité est confrontée aux problèmes de gestion du milieu et la qualité des eaux dans les pertuis. La mytiliculture investit lourdement sur de nouvelles techniques (filières en mer et navires-ateliers). La production de moules devrait se développer dans les années qui viennent.

- *la pêche* repose d'abord sur le port de La Rochelle (570 marins et 7 000 tonnes en 1991), qui a connu une sérieuse éclipse au cours des 15 dernières années, où la pêche artisanale a peu à peu occupé les positions des armements industriels. Dans le même temps, des ports comme Royan, mais surtout La Cotinière, ont diversifié leurs pêches saisonnières (crevettes) et se sont hissés au rang de concurrents (5 000 tonnes au total pour les 2 ports). La flottille de petite pêche qui exploite les pertuis est âgée et ne se renouvellera pas vu le contexte de la ressource dans ces zones. Par contre la flottille côtière et hauturière est jeune et supporte des amortissements lourds. Les infrastructures à terre se sont ou vont également être renouvelées alors même que la stabilité des apports reste le point faible de la zone.

Caractéristiques générales de la zone

Les deux bassins d'emploi ont le plus fort taux de chômage de la Région F2 et le phénomène est encore accentué dans les villes de La Rochelle (18,3%), Rochefort (18,6%) et Royan (19,3%). L'emploi global progresse néanmoins légèrement en 1990 grâce notamment au secteur des services liés au tourisme littoral.

L'emploi industriel est inexistant en Saintonge Maritime et dépend de quelques entreprises à La Rochelle (Alstom).

Le secteur de la construction nautique et de la plaisance est particulièrement développé en Charente Maritime (1 500 emplois ; 6 600 places).

Dans le bassin de Saintonge Maritime, les activités aquacoles constituent un pôle non négligeable qui équilibre les activités agricoles.

LA GIRONDE

Cette zone correspond :

- à la façade maritime du département de la Gironde et d'une partie des Landes
- aux deux quartiers des affaires maritimes de Bordeaux et d'Arcachon
- aux deux zones d'emploi de Bordeaux Médoc (qui couvre la presqu'île du Médoc) et Bordeaux Arcachonnais (qui comprend l'intégralité du bassin d'Arcachon).

Elles subissent toutes deux l'influence très forte de l'agglomération bordelaise. Leur accroissement de population tient surtout à l'influence de celle-ci, car le littoral proprement dit se dépeuple. Le taux de chômage est en moyenne supérieur à 13% sur ces deux zones.

Caractéristiques générales du système halieutique :

On distingue deux types d'activité :

- *l'ostréiculture*, qui occupe l'ensemble du bassin d'Arcachon (1 000 emplois au total pour une production de 15 000 tonnes). Frappée par une crise de qualité en 1975, elle a réduit ses effectifs et ses surfaces. Des efforts de diversification vers l'aquaculture de coquillage et de poisson sont tentés sur le bassin et en Médoc, mais sans résultats de production actuellement.
- *la pêche* s'exerce à la fois en estuaire et à Arcachon. La pêche estuarienne occupe au moins 200 petits bateaux dont la capture saisonnière de civelle constitue le meilleur apport mais pas le seul. Les estimations les plus récentes lui attribuent un chiffre d'affaire comparable à celui de la criée d'Arcachon. Il s'agit d'une activité disséminée sur plus de 100 km d'estuaire et son impact sur la zone est faible.

Le port d'Arcachon connaît depuis douze ans une renaissance assise sur des investissements individuels et publics élevés. La production est cependant limitée par les ventes des bateaux dans d'autres ports en raison de l'accès difficile à la mer (1 859 tonnes en 1991).

Le potentiel d'exploitation des ressources vivantes maritimes s'est "recalibré" dans les années récentes en fonction de sa ressource accessible. Cette adaptation, tant pour la pêche que pour l'ostréiculture s'est accompagnée d'investissements orientés vers la qualité. La proximité de la métropole bordelaise a favorisé le succès de ces efforts, de même qu'elle permettrait de surmonter d'autres aléas économiques.

Par contre, il convient de se demander si la pression touristique, concurrente des espaces occupés par ces activités (plaisance, urbanisme, etc) ne réduira pas, par tout ou rien, de nouvelles diminutions d'activités qui surviendraient dans ces domaines.

Au long de l'estuaire et en Médoc, la petite pêche et les débuts d'aquaculture ne constituent pas pour le moment un potentiel d'emplois suffisamment significatif pour une économie locale trop polarisée vers Bordeaux. Toutefois, la stabilisation d'un développement local que leur réussite ou leur maintien procurerait, mérite une attention particulière. La disparition des espoirs fondés sur le renouveau de l'activité portuaire commerciale le long de l'estuaire laisse les acteurs locaux bien démunis.

ZONE :

GIRONDE

1) CARACTERISTIQUES FILIERE

Emploi filière : 1 782
 dont : pêche : 366 soit -29,5 % 86/91
 cult. marines : 1 000
 amont : 326
 aval : 90 dont 50 mareyage
 0 conserves
 40 autres

2,71 % emploi filière / population active employée

Valeur Ajoutée : 155 727 KF soit 1,00 % P.I.B. zone

Evolution flotte :	Taille	KW 90	%	var. 83/90
	< 12	14 620	56,56	-1,2%
	12 - 16	2 959	11,45	-2,0%
	16 - 25	8 268	31,99	+33,2%
	25 - 38	0	0,00	0
	+ 38	0	0,00	0

* Tonnage 9 303 Valeur débarquée 127 903 KF
 dont 44,60 % Cultures marines

* Evolution valeur 80/90 -20,5 % en francs constants

2) CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES GENERALES

* Pop. totale : 182 327 Solde Mig. 82/90 +19 786 soit +12,2 %

* Population active 90 : 76 065 soit 41,72 % de Pop. Totale

* Pop. Sal. 90 :	Dont :		%	var. 82/90
21 678	Industrie	5 046	23,28	-8,1%
	BTP	3 042	14,03	-7,7%
	Services	13 555	62,53	+30,6%

* Taux de chômage 90 : 13,58%

* Activités importantes : tourisme, bois, papier. Attraction forte de Bordeaux sur les deux zones d'emploi.

* Situation Politique structurelle :

LE PAYS BASQUE

Cette zone correspond :

- à la façade maritime du département des Pyrénées Atlantiques
- au quartier des Affaires maritime de Bayonne. Les limites du quartier s'étendent au département voisin des Landes (qui comprend le port de Capbreton)
- à la zone d'emploi "Pyrénées.

Caractéristiques du système halieutique

Il repose sur deux ports d'importance équivalente : Saint-Jean-de-Luz et Hendaye (4 000 tonnes chacun). Les flottilles se sont diversifiées pour sortir d'une spécialisation trop forte (thon, sardine) qui caractérisaient la pêche basque. Les navires et les outils portuaires ont été modernisés, surtout à Hendaye. Mais la rentabilité de ces investissements repose à plus de 50% sur les achats des mareyeurs espagnols qui ne disposent pas dans leurs propres ports d'apports suffisants. Une modification ou un déplacement des restrictions réglementaires à l'intérieur de la CEE auraient des conséquences graves pour les ports basques. Une diversification des courants d'échange des mareyeurs espagnols le long du littoral français aurait des conséquences identiques.

Caractéristiques générale de la zone

Marqué par sa situation frontalière, la zone est soumise à l'influence du marché espagnol et au poids des activités de service liées au tourisme et au transit douanier. Les unités urbaines de Hendaye et Bayonne ont connu une bonne croissance de l'emploi salarié entre 1982 et 1990 mais l'échéance de 1993 va à coup sûr provoquer une aggravation du chômage sur la zone (entreprises de transit).

Noyés dans un bassin d'emploi important (près de 100 000 actifs), les deux ports basques sont une entité maritime plus significative que ne le laisse supposer leur part dans l'emploi de la zone. L'impact sur les cantons côtiers, les seuls concernés par l'activité est nettement plus élevé (8,8% en terme d'emploi et 6,3% en terme économique).

ZONE :

PAYS-BASQUE

1) CARACTERISTIQUES FILIERE

Emploi filière :
 dont : pêche : soit % 86/91
 cult. marines :
 amont :
 aval : dont mareyage
 conserves
 autres

% emploi filière / population active employée

Valeur Ajoutée : KF soit % P.I.B. zone

Evolution flotte :

Taille	KW 90	%	var. 83/90
< 12	10 496	26,29	+46,2%
12 - 16	2 379	5,96	-27,8%
16 - 25	18 549	46,47	+3,1%
25 - 38	6 178	15,48	X2,7
+ 38	2 317	5,80	X3,3

* Tonnage Valeur débarquée KF
 dont % Cultures marines

* Evolution valeur 80/90 % en francs constants

2) CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES GENERALES

* Pop. totale : Solde Mig. 82/90 soit %

* Population active 90 : soit % de Pop. Totale

* Pop. Sal. 90 : Dont :

		%	var. 82/90
Industrie	11 261	22,21	-11,0%
BTP	5 373	10,60	-8,6%
Services	33 977	67,00	+23,9%

* Taux de chômage 90 :

* Activités importantes : tourisme, services (transit douanier)

* Situation Politique structurelle : _____

CONCLUSION GENERALE

1 - LA DEPENDANCE RELATIVE DES ZONES

Le tableau général de la page suivante reprend sous forme standardisée, commune à toutes les études régionales, les calculs des niveaux de dépendance économique et sociale relatives de chaque zone.

Le calcul des valeurs ajoutées des différents segments de la filière ont fait l'objet d'un travail spécifique pour cette étude, à partir de comptes d'exploitation moyens des différentes activités. Ont ainsi été calculées les valeurs ajoutées des secteurs pêche, cultures marines, mareyage et transformation. Pour les autres secteurs d'activité, il n'existe aucune donnée disponible par zone ; On peut cependant considérer qu'ils sont pris en compte indirectement dans les valeurs ajoutées des secteurs productifs (pêche et cultures marines) dont une partie est utilisée par les activités d'amont (chantiers, avitaillement, services de gestion, à travers les postes "amortissements" et "frais financiers" de la production).

C'est donc bien la valeur ajoutée globale de la filière qui est estimée pour chaque zone.

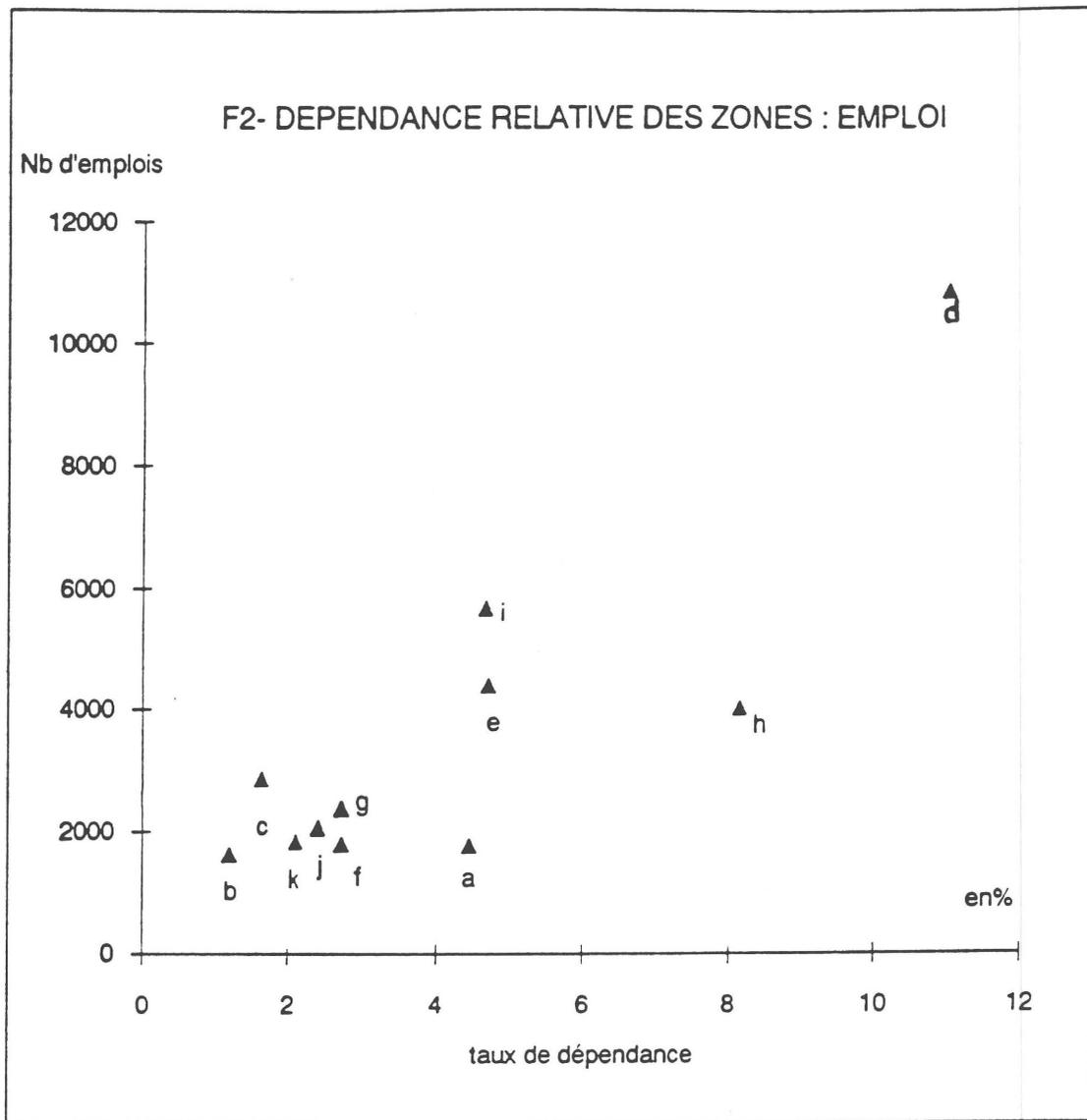
Les PIB retenus pour les zones d'étude sont calculés à partir des PIB départementaux, au prorata de leur population totale (1).

Ces différents éléments permettent de mettre en évidence trois types de situation (Cf. graphique joint au tableau général) :

- . **deux zones à fort taux de dépendance : la Cornouaille (11,02% et plus de 10000 emplois dans la filière) et la Vendée (8,16% avec 4000 emplois).**
- . **trois zones dont le taux de dépendance est compris entre 4 et 5%, mais avec un nombre d'emplois assez différent : la Charente et Lorient (respectivement 5600 et 4400 emplois) ; Saint Malo (1780 emplois). Pour ces cinq zones, le taux de dépendance économique est également élevé.**
- . **Les sept autres zones présentent des taux de dépendance relative compris entre 1% et 2,5%. Dans ce groupe, l'approche par canton fait apparaître une dépendance plus localisée mais nettement plus forte pour les zones Golfe du Morbihan, Gironde, et surtout pour le pays basque (qui passe de 2, 1% à près de 9%). La Cornouaille est par contre la seule zone où les pêcheurs représentent, à eux seuls, plus de 4% de la population active de la zone d'emploi.**

1 - PIB : données de 1988, dernière année disponible. Les chiffres population sont tirés du recensement de 1990. Toutes les données concernant le secteur halieutique sont de 1990 également..

ZONE D'ETUDE (zone d'emploi)	CARACTERES GENERAUX DE LA ZONE					EMPLOI SECTEUR PECHE					VALEURS AJOUTEES (1000 ECUS)				DEPENDANCE RELATIVE				% Valeur Espèces Quotas K
	POP. Totale	POP. Active 90	POP. Empl.90	P.I.B. Mo d' ECUS	P.I.B. ECUS / hab	Cultures Pêcheurs	Mareyage Marines	Autres Transfor	TOTAL	Production Pêche	Cultures Marines	Mareyage Transfor	TOTAL	Emploi Pêche	Emploi Total	VA Pêche	VA Totale		
	a		b	c	d=c/a	e	f	f'	f''	g=e+f	h	i'	i''	j=h+i	c/b	g/b	h/c	j/c	
ILLE ET VILAINE																			
Saint Malo	115 914	46 314	39 788	1 227	10 585	535	550	290	397	1 772	17 144	10 794	8 999	36 937	1,34%	4,45%	1,4%	3,0%	35,1%
COTE D'ARMOR																			
Guingamp	88 907	34 400	29 779	855	9 620	266									0,44%				
Lannion	91 357	35 572	30 839	886	9 696														
Saint Briec	203 795	85 018	75 709	2 175	10 670	414									0,55%				
Total	384 059	154 990	136 327	3 916	10 195	680	650	180	113	1 623	11 252	8 802	7 029	27 084	0,50%	1,19%	0,3%	0,7%	14,9%
NORD FINISTERE																			
Brest	360 572	146 053	128 218	4 594	12 741	581									0,45%				
Morlaix	126 889	52 052	46 771	1 676	13 207	376									0,80%				
Total	487 461	198 105	174 989	6 270	12 862	957	540	1 090	271	2 858	19 001	12 596	39 505	71 103	0,55%	1,63%	0,3%	1,1%	20,2%
CORNOUAILLE																			
Quimper	264 057	110 531	98 382	3 525	13 350	4 245	200	3 625	2 768	10 838	220 306	5 511	104 292	330 110	4,31%	11,02%	6,2%	9,4%	69,5%
LORIENT																			
Lorient	300 948	107 986	93 004	2 708	8 999	1 595	*	806	1 984	4 385	60 534	39	27 038	87 611	1,71%	4,71%	2,2%	3,2%	69,8%
GOLFE DU MORBIHAN																			
Auray	71 962	29 095	25 153	732	10 178	332									1,32%				
Vannes	154 334	66 877	60 057	1 749	11 331	210									0,35%				
Total	226 296	95 972	85 210	2 481	10 964	542	750	668	100	2 060	10 869	25 913	19 282	56 064	0,64%	2,42%	0,4%	2,3%	20,5%
LOIRE ATLANTIQUE																			
Saint Nazaire	254 390	101 905	87 420	3 090	12 146	864	600	135	780	2 379	26 490	3 397	5 634	35 521	0,99%	2,72%	0,9%	1,1%	50,1%
VENDEE																			
Vendée Ouest	139 096	55 064	49 091	1 439	10 347	1 656	750	786	814	4 006	56 971	25 033	25 421	107 425	3,37%	8,16%	4,0%	7,5%	56,3%
CHARENTE MARITIME																			
Saintonge.Mar	153 505	60 996	51 381	1 533	9 984	545									1,06%				
La Rochelle	188 770	82 096	70 183	2 093	11 090	532									0,76%				
Total	342 275	143 092	121 564	3 626	10 594	1 077	3 500	489	621	5 687	31 116	75 320	15 057	121 493	0,89%	4,68%	0,9%	3,4%	60,7%
GIRONDE																			
Bx Medoc	64 003	26 966	23 369	792	12 378	118									0,50%				
Bx Arcachonnais	118 324	49 099	42 366	1 436	12 138	248									0,59%				
Total	182 327	76 065	65 735	2 229	12 223	366	1 000	90	326	1 782	8 446	10 385	3 415	22 247	0,56%	2,71%	0,4%	1,0%	35,3%
PAYS BASQUE																			
Pyrenées	234 458	98 984	87 083	3 078	13 129	715		888	232	1 835	17 866	0	28 472	46 338	0,82%	2,11%	0,6%	1,5%	48,1%
TOTAL	2 931 281	1 189 008	1 038 593	33 589	11 459	13 232	8 540	9 047	8 406	39 225	479 997	177 792	284 145	941 933	1,27%	3,78%	1,4%	2,8%	57,9%



LEGENDE

- a Ille& Vilaine
- b Côte d'Armor
- c nord Finistère
- d Comouaille
- e Lorient
- f Golfe du Morbihan
- g Loire atlantique
- h Vendée
- i Charente
- j Gironde
- K pays basque

2. DIAGNOSTIC GENERAL SUR LES ZONES : APPROCHE COMPARATIVE

Face aux hypothèses actuelles de réduction de l'activité et de l'emploi en mer, il convient d'apprécier la capacité des zones économiques littorales à absorber les effets d'une crise de l'emploi dans la pêche.

Les différents indicateurs utilisés pour l'analyse de la pêche et de l'économie locale ont été rassemblés de façon à permettre une analyse comparative des zones sur ce plan (Cf. tableau page suivante).

2.1 LA METHODE UTILISEE ET SES LIMITES

Cette approche repose sur une appréciation des facteurs de fragilité - ou au contraire de solidité - s'appliquant à la filière halieutique d'une part, à l'économie générale de la zone d'autre part.

L'analyse menée à l'aide de quelques grands indicateurs ne permet pas de déboucher sur des pistes de reconversion mais vise simplement à apprécier les facteurs favorables - ou défavorables - dont elles disposent dans l'hypothèse d'une réduction d'emplois dans le secteur productif.

En ce qui concerne *la filière halieutique*, on peut retenir les facteurs suivants :

- Une zone peut être considérée comme d'autant plus fragile qu'elle dépend des seuls emplois pêche. Indépendamment des facteurs politique ou conjoncturels, la diversité des emplois de la filière pêche constitue a priori un atout pour atténuer les pertes d'emploi dans le secteur de la production. Cette diversification s'exprime à travers deux indicateurs :

- . la part des emplois à terre dans l'ensemble de la filière
- . la part des emplois dans les cultures marines

Outre que ces deux catégories d'emploi ne sont pas directement visés par la politique de réduction de capacité, ils peuvent être considéré comme source d'emploi alternatifs dans les zones d'emploi littorales.

Cette appréciation doit évidemment être considérée avec beaucoup de prudence :

- Une baisse d'activité du secteur productif entraînerait une diminution de l'activité en amont et en aval (chantiers, mareyage, services,...). L'ouverture sur d'autres sources d'approvisionnement ou d'autres marchés ne compenserait que partiellement cette baisse d'activité.

- Le mareyage, la transformation et les cultures marines sont eux mêmes en phase de restructuration, et il faut s'attendre à des réductions d'emploi à court terme (Cf. supra). Même si à moyen terme on peut espérer un flux positif de création d'emploi, celui-ci se portera, pour toutes ces activités, sur des niveaux de qualification plus élevés qu'auparavant. L'accès de marins pêcheurs à ces emplois ne pourrait se faire qu'au terme de formations adaptées.

Le contexte général des zones peut être apprécié très grossièrement à travers quelques indicateurs cités précédemment :

- l'importance du bassin d'emploi dans lequel s'inscrit la zone. Celle-ci s'exprime à travers :
 - . le volume de la population active, son évolution, le taux d'activité (part des actifs dans la population totale),
 - . le solde migratoire
 - . la situation du chômage (taux et évolution)
 - . la structure des emplois et notamment le poids relatif de l'agriculture, de l'industrie et des services.

2.2 LES RESULTATS

Ils figurent dans le tableau page suivante.

- . **Les cinq zones dont le taux de dépendance est le plus élevé : Cornouaille, Vendée, Charente, Lorient, Saint Malo** présentent des contextes économiques plutôt défavorables.

La pêche y occupe une place importante à tous points de vue.

- ces zones sont en tête de la Région pour la production, pour la puissance installée. Elles seraient donc les plus touchées par une réduction uniforme de capacité. Ce sont également les plus dépendantes des espèces soumises à quotas.
- les emplois de la filière halieutique sont plutôt diversifiés en Cornouaille et à Lorient mais moins en Vendée, Ille & Vilaine ou Charente.

Sur le plan économique, leur situation est contrastée :

- toutes ces zones (sauf la Cornouaille) ont un PIB/habitant faible.
- mis à part la Charente, leur bassin d'emploi est d'importance faible et sa croissance limitée sur la période 82/90. La part des actifs dans la population totale est également faible.

- trois d'entre elles ont un taux de chômage élevé et qui de plus, a évolué défavorablement : Lorient, Charente maritime, Ille & Vilaine. La Cornouaille et la Vendée connaissent une situation meilleure sur le plan de l'emploi. L'évolution récente de la Vendée est cependant très défavorable (crise de l'industrie nautique et des IAA qui se traduit en 1991 par une perte de 1000 emplois pour les deux activités).
- en Cornouaille et en Vendée, l'agriculture tient encore une place importante, bien qu'en diminution.
- la part des services est faible en moyenne, sauf en Ille & Vilaine, comme l'est celle de l'industrie (sauf en Vendée, mais son évolution est mauvaise).

Ces différents éléments illustrent bien le niveau de dépendance mais souligne également la fragilité des contextes économiques. La filière halieutique constitue un facteur de stabilisation et de diversification de ces économies littorales.

. Les zones dont le taux de dépendance est plus faible présentent des caractéristiques différentes :

Sur le plan de la pêche :

- elles sont peu ou faiblement diversifiées, mais trois d'entre sont marquées par le poids des cultures marines (Gironde, Côtes d'Armor, Morbihan). Elles sont moins dépendantes que les précédentes des espèces sous quotas. Les hypothèses retenues de réduction de flottille entraîneraient moins de perte d'emploi.

Sur le plan du contexte économique :

- leur bassin d'emploi est important. Les trois métropoles littorales de F2 sont situées dans - ou à proximité - des zones : Brest, Nantes, Bordeaux. La zone de Saint Briec est également une des plus peuplées de F2.
- le chômage est moyennement élevé, sauf en Loire Atlantique et en Gironde, où de plus, il évolue défavorablement.
- le PIB/habitant est élevé ou moyennement élevé (faible dans les Côtes d'Armor).
- l'agriculture occupe encore une part importante des actifs (sauf en Loire Atlantique où l'industrie domine).

Le contexte apparaît globalement plus favorable, tant sur le plan du secteur halieutique (moins exposé aux différents volets de la PCP) que sur le plan de l'économie générale.

F2 - ANALYSE COMPARATIVE DES ZONES

Critères \ zones	St Mal.	C.d'Ar.	Fin.N	Com.	Lor.	Morb	Loir A.	Vend.	Char.	Gir. P.	Basq.
Filière halieutique											
tx de dépendance soc.	**	*	*	***	**	*	*	***	**	*	*
tx d'intégratn filière	**	*	**	***	***	**	**	**	*	*	***
% esp.sous quotas	*	*	*	***	***	*	**	**	***	*	**
Part des cult. mar.	**	***	**	*	*	**	**	*	***	***	*
Economie locale											
PIB/hab.	*	*	***	***	*	**	**	*	*	***	***
Pop. act.	*	***	***	**	**	*	**	*	***	*	**
Croiss. pop.act.	**	*	*	*	*	***	*	***	*	***	**
sold. migr.82/90	**	*	*	*	*	***	*	***	**	***	***
%actifs/pop. totale	**	*	**	**	*	***	**	**	***	***	***
tx chômage 90	***	**	**	*	***	**	***	*	***	***	**
évol. tx chômag.82/90	*	*	**	**	***	*	***	*	***	***	*
% agricult/pop active	**	***	**	***	*	***	*	***	*	**	*
% ind/salariés	*	*	**	**	**	**	***	***	**	**	**
%services/sal.	***	***	***	**	**	***	*	*	**	**	**

Légende : Chaque critère fait l'objet d'un classement à trois niveaux :

*** fort ou élevé ; ** moyen ; * faible.

Les critères sont étalonnés en fonction des valeurs suivantes :

	***	**	*
tx de dépendance sociale (emploi filière/pop. empl. zone)	>5%	3% à 5%	<3%
Tx d'intégration filière (emploi à terre/emp. total filière)	>50%	25% à 50%	<25%
Part. cult.marines (emploi cult. mar/emploi total filière)	>40%	20% à 40%	<20%
%espèces sous quotas	>60%	40% à 60%	<40%
PIB/habitant	>90Kf	80 à 90 Kf	<80 Kf
Pop.Active	>150 000	100 à 150 000	<100 000
Croiss. pop active 82-90	>8%	5% à 8%	<5%
solde migratoire 82-90	>5%	2,5% à 5%	<2,5%
tx de chômage 90	>14%	12% à 14%	<12%
Evolution tx de chômage(82-90)	>*25%	*20% à *25%	<*20%
% agricult./pop active	>15%	12% à 15%	<12%
% sal ind./total sal.	<30%	20% à 30%	<20%
%sal. serv. (hors BTP)/total salariés	>70%	60% à 70%	<60%